60¢
plus TPS

BERTÉ

Volu... nt-Boniface, du 1er au 7 novembre 1991 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



photo: Karine Beaudette

Le tour des pas gênés!

Cinq troupes d'aînés des communautés franco-manitobaines participent à une soirée de théâtre, intitulée Au tour des aînés, sous la direction de Léo Rémillard. L'ancien directeur de CBWFT souligne que bien des comédiens et metteurs en scène en sont à leur première expérience. Page 13.

Citation de la semaine

«Si le tir n'est pas en mouvement, ce n'est pas de la chasse, c'est du massacre. Ce serait comme viser un éléphant dans un couloir.»

Raphaël Gréban de Saint-Germain, au sujet du respect à accorder à l'animal, dans le sport qu'il pratique depuis son enfance en Belgique. **Page 17.**

Zone de non-violence

Le ministre Jim McCrae a rendu publique une étude sur le traitement de la violence conjugale par la justice manitobaine. **Page 7.**

Le président Georges?

Le directeur de l'école Lacerte est présentement le seul candidat à la présidence de la Société franco-manitobaine, dont les élections auront lieu dans l'après-midi du samedi 2 novembre. **Page 3.**

Le Comité sur la santé

Le coordonnateur des services en français au Manitoba a dévoilé la composition du Comité consultatif provincial sur la santé qu'il préside. De plus, selon Edmond LaBossière, le Groupe de travail sur les garderies a terminé ses travaux. **Page 11.**

Une grande maison vide

Après 86 années de présence à Saint-Malo, les Filles de la Croix ont quitté la paroisse au mois d'août. Les paroissiens de Saint-Malo leur préparent une fête spéciale le 3 novembre. **Page 19.**



photo: Yves Chartrand

Après les anges, le verglas!

Il n'y a pas que les anges du matin, Christine Lamer et Denys Bergeron, qui sont venus du ciel pour passer la semaine à Winnipeg. On connait déjà les ravages causés par la tempête de verglas. Heureusement, le chanteur Patrick Normand, qui en était également à sa première visite dans la capitale manitobaine, a mis toute son énergie à réchauffer l'atmosphère du studio de Radio-Canada. Denys Bergeron, qui n'était pas venu au Manitoba depuis plusieurs années, était néanmoins satisfait de son séjour. «Le fait français est encore bien vivant. Avec CKXL, on sent qu'il y a une relance.»



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Sylvia Taggart. Page 16.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Raphaël Gréban de St-Germain. Page 17.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Hart Rouge encore No 1

Saskatchewan - Une deuxième chanson du groupe Hart Rouge a atteint la première place au palmarès. Il s'agit de C'est elle, interprétée par Paul Campagne. Au même moment, Paul et ses soeurs, Suzanne, Annette et Michelle, étaient à Willow Bunch afin de tourner avec leurs parents Marguerite et Émile des séquences qui feront partie d'un documentaire sur les influences du groupe au Canada et les origines familiales en France.

Les principes avant le sacrifice

Ottawa - Après une dizaine d'heures à huis clos à discuter des plus récentes propositions fédérales, les présidents des quinze associations membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne en sont arrivés à un consensus sur les grands principes qui seront défendus dans les prochains mois. Ces principes sont: la promotion de la dualité linguistique, la reconnaissance du Québec comme société distincte, l'auto-détermination des autochtones, une représentation des communautés francophones et acadienne au Sénat, l'épanouissement en français à l'intérieur d'une union économique canadienne, et le rejet de l'application de la clause dérogatoire à un droit linguistique prévu dans la Constitution.

En conférence de presse, le président Raymond Bisson a demandé à tous les premiers ministres du pays de défendre ces principes lors de la réforme. Il ne veut surtout pas que le premier ministre Brian Mulroney sacrifie les communautés francophones sur l'autel de la négociation constitutionnelle. (APF)

Prospérité demandée

Ottawa - Les ministres Michael Wilson et Bernard Valcourt ont lancé une vaste consultation fédérale sur l'économie le 29 octobre. Un Groupe de travail tiendra des audiences publiques en vue de produire un rapport d'ici la fin de l'été 1992. Pour appuyer la réflexion, le gouvernement a rendu public deux documents de travail. Le premier, intitulé La compétitivité mène à la prospérité, analyse les défis de l'économie et le second, Bien apprendre.. bien vivre, remet en questions les résultats du système d'éducation. (APF)

Un député fransaskois

Saskatchewan - Les Fransaskois pourraient s'être trouvés un porte-parole à l'assemblée législative. Armand Roy a été élu député néo-démocrate de la circonscription de Kinistino, au nord de la province, le 21 octobre dernier. (APF)

ACTUEL

Georges Druwé est le seul candidat à la présidence de la SFM

«Plus de responsabilité et de visibilité aux vice-présidents»

Après avoir siégé comme conseiller et vice-président dans une Société franco-manitobaine (SFM) réorganisée, Georges Druwé a accepté d'être le prochain président de l'organisme, qui doit tenir des élections lors du congrès annuel du samedi 2 novembre.

«Ça va être une gros défi, a-t-il lancé, après avoir donné un oui définitif au Comité des candidatures. Ils m'ont demandé ça fait longtemps, je suis un candidat difficile: j'ai été intimidé par la tâche, le temps et les dossiers.»

On sait que le comité des candidatures présidé par Paulette Desaulniers-Bernard a fait des battues en campagne et en ville pour trouver des candidats à la présidence de la SFM. Techniquement, un autre candidat pourrait se présenter avant la tenue des élections.

Le directeur de l'école Lacerte et vice-président chargé de la concertation était un des choix dès le début. «J'étais content de mes dossiers comme vice-président, mais je voyais que le poste de président était encore vacant. Tout le monde a un peu peur.



Georges Druwé: le poste me fait un peu peur.

Un poste accessible à un plus grand nombre de personnes

«Je ferai ce que je pourrai. Dans les premières années de la restructuration, Raymond (Bisson) a donné beaucoup de son temps. Mais le président est quand même un bénévole. Il faudra diminuer les exigences sur le président, le soulager de certaines tâches. J'ai encore un peu peur de me faire avaler par la tâche.

«Il va falloir donner aux vice-présidents et aux membres du conseil plus de responsabilité et même de visibilité. L'objectif est de présenter un poste qui est accessible à un plus grand nombre de personnes.

«Ma première responsabilité, c'est de demeurer en contact avec mon école. J'en ai parlé avec le Conseil scolaire (Saint-Boniface) et on m'appuie. Mais on veut que je m'occupe de mon école.»

Georges Druwé est né il y a 51 ans à Saint-Boniface. Il a fait ses études au Collège de Saint-Boniface avant d'obtenir une licence en philosophie (Montréal) et un bac en éducation. Il a été le directeur du Collège secondaire de Saint-Boniface de 1975 à 1981. Il en est à sa dixième année à la direction de Lacerte.

Ses priorités: la promotion des ententes et des projets des ententes, la gestion scolaire et le développement communautaire.

«Si la population n'est pas animée, il va y avoir un squelette sans vie, un seau percé qui coule par le fond. Pour moi, la priorité c'est de se donner soi-même des services en français.

«Il faut rendre la population consciente de sa responsabilité face à la langue et à la culture. J'ai un peu l'impression que les gens se disent: l'école s'occupe de tout. C'est dangereux ça. La famille est encore le coeur de la communauté. Il faut créer une solidarité. On va survivre en groupe, ou on va crever en groupe.»

Cinq candidats sont en lice aux quatre postes de conseiller à combler. Il s'agit d'André Bazin, Patricia Courcelles, Claude Courchaine, Réjean David et Suzanne Therrien-Richards.

L'assemblée annuelle de la SFM débute le vendredi 1er novembre avec le discours du premier ministre Gary Filmon.

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-GEORGES

Une bonne année malgré la récession

«On a fait une bonne année malgré l'économie, signale Ginette Vincent, directrice de la Caisse populaire de Saint-Georges. On a subi les effets de la récession mais on a fini pas si mal.»

Par contre, la Caisse n'a pas encore rejoint le 5 % de réserve que demande la Fédération des caisses en 1992. «Je ne sais pas encore comment on va le rejoindre, mais on va faire notre possible. On a augmenté notre réserve mais notre actif a aussi augmenté de 15 %, donc c'est difficile d'atteindre le 5 %.»

Les 27 personnes présentes à l'assemblée annuelle du 21 octobre (32 personnes en 1990) ont pu remplacer les trois membres du conseil d'administration dont les mandats étaient terminés.(1)

Ginette Vincent, directrice depuis 1984, remarque que le micro-ordinateur qu'a acheté la Caisse de Saint-Georges en février 1991 est très utile: «C'est notre premier ordinateur. C'est beaucoup plus efficace et plus rapide pour produire des rapports.»

La Caisse de Saint-Georges n'a pas de projet de construction pour l'année qui vient: «Ça serait commode d'avoir plus de place mais ça devra attendre au moins une autre année.»

Karine BEAUDETTE

(1) Le CA se compose maintenant de Gilles Avanthay, Guy Bruneau, Jeanne Chychaluk, Gérald Dupont, Jacques Dupont, Paul Robert et Marcellin Vincent.

La Caisse en chiffres

Actif au 30 juin:
1991: 2 923 385 $ (15 %)
1990: 2 534 260 $

Bénéfices nets après impôts:
1991: 10 091 $ (-4 %)
1990: 17 231 $

Montant de la réserve:
1991: 102 168 $ (3,5 % de l'actif)
1990: 92 077 $ (3,6 %)

Dépôts:
1991: 2 808 312 $ (19 %)
1990: 2 364 439 $

Prêts:
1991: 1 672 509 $ (-14 %)
1990: 1 941 789 $

Nombre de membres:
1991: 523
1990: 512

PROVINCE

Des audiences à la dernière minute

Signe de la confusion qui entoure le comité constitutionnel fédéral, les audiences qui doivent se tenir au Manitoba ont été annoncées à la dernière minute.

La Liberté a reçu, le 29 octobre, l'avis de placement d'une annonce en vue des audiences qui auront lieu le 4 novembre à Winnipeg et le 5 novembre à Brandon.

Au bureau du député libéral Ronald Duhamel, pourtant un membre du comité présidé par la députée Dorothy Dobbie et le sénateur Claude Castonguay, on ne savait pas encore à quel endroit se tiendraient les audiences. Le député de Saint-Boniface avait déjà indiqué qu'il ne saurait qu'à la dernière minute les dates et les endroits des audiences manitobaines.

Le comité a déjà été critiqué lors de son passage à l'Ile-du-Prince-Édouard ainsi que pour avoir eu l'intention de tenir beaucoup de réunions en Ontario.

Y.C.

ÉDITORIAL

Les prisons ou la prévention?

Le ministre de la Justice du Manitoba a rendu publique une étude sur les mesures à prendre pour améliorer la sécurité des femmes victimes de violence au Manitoba. C'est un besoin urgent.

Jim McCrae veut une approche plus dure pour les hommes aux prises avec la violence. L'étude menée par une avocate de Winnipeg, Dorothy Pedlar, porte sur les aspects juridiques et administratifs de la question.

En d'autres mots: comment faciliter les arrestations, les dépositions, comment rendre plus sévères, par exemple, les conditions de mise en liberté sous caution. Le ministère public sera appelé à assumer la responsabilité des poursuites. Les femmes ont le droit à la meilleure protection possible.

Mais ce n'est pas la seule voie à suivre à long terme. Les principales concernées demandent au ministre d'autres refuges pour les victimes de violence. Jim McCrae s'est engagé à mettre des pressions pour créer des abris.

Les services sociaux demandent aussi des fonds pour faire de la prévention. Le directeur du Service de conseiller, Gilles Beaudry, a récemment fait le point en disant: tant qu'on ne vient pas en aide aux hommes, on ne fait rien pour arrêter le cycle de la violence.

Une seule recommandation de Dorothy Pedlar porte sur le traitement des abuseurs. Évidemment, il ne faut pas oublier que c'est un rapport qui traite de l'administration de la justice.

Et pourtant. On pourrait avoir les lois les plus dures au monde, il faudrait continuer à bâtir des prisons et des refuges. Bye bye! La zone de non-violence dont parle Jim McCrae. C'est sans doute le mieux qu'on pourrait faire si les hommes ne voulaient pas changer.

Le fait est que les hommes aux prises avec la violence cherchent de plus en plus de l'aide. Le groupe francophone au Service de conseiller est plein. «J'ai beaucoup de téléphones, affirme Gilles Beaudry. Je n'en prends pas d'autres.»

Près de 300 hommes se sont vus refuser de l'aide cette année au Centre Klinic de Winnipeg, à cause d'un manque de ressources. Le Centre n'a qu'un seul thérapeute, qui dirige un groupe d'une douzaine d'hommes. Il faudrait mettre sur pied 22 autres groupes pour répondre à la demande, a précisé le directeur du Centre.

«Ça coûterait beaucoup moins d'investir dans la prévention que dans les prisons, soutient Gilles Beaudry. La prison, ça ne diminue pas la violence, ça enrage davantage le monde. On est loin de se faire entendre par les gouvernements là-dessus.

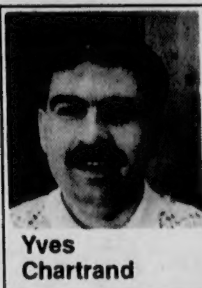
«Les hommes sont craintifs: si on leur garantissait de l'aide, ça serait beaucoup plus facile de se présenter. Ça serait plus facile pour les femmes aussi, qui veulent que leur mari ait de l'aide. Si le mari fait de la prison, il perd son emploi, il est fini au niveau social, la famille est brisée.»

Gilles Beaudry a lancé l'idée d'un service d'hébergement pour les hommes. «Ça prend des abris pour les femmes, mais quelque chose aussi pour les hommes. J'ai des téléphones d'hommes qui veulent vivre ailleurs pour un temps, prendre une distance.

«Quand les hommes veulent faire ça, c'est beaucoup moins difficile pour les femmes et les enfants. Mais ils n'ont pas de place où aller.»

Les lois ne changent pas les hommes. S'il y a 300 hommes et plus à Winnipeg qui préfèrent la prévention à la prison, c'est une nouvelle extraordinaire. Le gouvernement de Jim McCrae peut faire toute la différence en soutenant les hommes qui veulent changer.

Jean-Pierre DUBÉ



Yves Chartrand

passé/PRÉSENT

Les communicateurs: On veut des choix!

L'Association de la presse francophone (APF), dont fait partie La Liberté, a officiellement relancé le concours du Communicateur de l'année.

L'an dernier, La Liberté avait choisi Georges Forest, à titre posthume, pour représenter le Manitoba dans la catégorie nationale, et Réal Bérard dans la catégorie communautaire. Finalement, Georges Forest avait été choisi et j'avais eu l'honneur de remettre la plaque à son fils Claude lors d'un banquet à Ottawa.

Cette année, La Liberté a décidé de vous permettre de faire des propositions de candidatures. Nous vous demandons de nous faire parvenir les noms d'ici le 26 novembre. Il faut évidemment que les personnes suggérées aient accompli quelque chose de significatif au cours de la dernière année.

Par exemple, en honorant Georges Forest, nous avions voulu souligner le décès d'un éminent communicateur public du fait français au Manitoba. De son côté, Réal Bérard avait frappé l'imagination et stimulé la fierté des francophones du Manitoba grâce à son film d'animation Jours de plaine.

En décembre, un scrutin se tiendra parmi les noms reçus, ce qui nous permettra de remettre notre choix à l'APF le 12 janvier 1992.

De plus, toutes les personnes qui soumettront des candidatures à La Liberté pourront participer à un tirage.

Dès maintenant, j'aimerais soumettre deux noms. Je n'ai pas à chercher bien loin puisque j'en avais parlé l'an dernier.

Je crois que le nom de Janine Tougas a sa place. Malgré l'avalanche de prix (Riel, Président de Radio-Canada, Réseau) qu'elle reçoit depuis un an, la native de Sainte-Anne-des-Chênes mérite qu'on mentionne encore son nom parce que son émission Les Petites Oreilles, produite localement, a atteint une diffusion presque pancanadienne.



Janine Tougas: saynètes, Créactivités, Mère Noël, Les Petites Oreilles...



Émile Hacault: le grand rêve de la Radio communautaire du Manitoba s'est réalisé.

Quand on parle de communautaire, on pense tout de suite à la Radio communautaire. Depuis que je suis au Manitoba, j'ai constaté qu'Émile Hacault a grandement contribué à l'implantation de radios scolaires ainsi qu'à l'entrée en ondes de CKXL le 21 octobre dernier.

Si vous avez d'autres suggestions, n'hésitez pas à nous les faire connaître. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'appeler, de préférence les lundi, mardi ou vendredi.

À rectifier dans le numéro du 25 octobre... J'avais lu quelque part que le nom de famille de la chanteuse Kathleen était Lyons. Or, Jean-Marc Ousset de CKSB a déterminé, lors d'une entrevue avec elle, qu'il s'agissait du nom d'une collaboratrice sur son premier album. Appelons-là donc Kathleen La Gaspésienne!

J'ai aussi été distrait dans le texte sur le centenaire de Lourdes. J'avais bel et bien écrit dans mon calepin de notes que le titre de la pièce écrite par Rhéal Cenerini était Les faiseurs de **tours**. Or, dans le texte, c'est devenu Les faiseurs de **trouble**! Mes excuses, c'était évidemment involontaire.

À propos de CKXL... La première station francophone FM de l'Ouest canadien couvre un vaste territoire. Lors d'une visite dans La Montagne et à Brandon, j'ai pu capter le poste à la hauteur de Mariapolis. En revenant vers Winnipeg, CKXL se faisait entendre clairement à quelques milles seulement à l'est de Brandon. Le rayon d'action est donc d'environ 100 milles.

Évidemment, il y a eu de gros problèmes le 29 octobre à la suite de la tempête de verglas. La tour de transmission à Starbuck n'a pu fonctionner à cause d'une panne de courant. Pendant plusieurs heures, CKXL et les stations de télévision de Radio-Canada à Winnipeg n'ont pu se faire entendre. L'ironie, c'est que l'émission Les anges du matin, qui est à Winnipeg cette semaine, n'a pu être diffusée au Manitoba. Il paraît que Saint-Lazare a été la seule région à les voir!

Le coin des camelots



Les frères David et Dominic Poulin ne font pas que s'occuper de près d'une centaine d'exemplaires de La Liberté sur les rues Kitson, Eugenie, Enfield (au sud de Marion), Kenny, Horace et place Raymond. Ils font aussi plusieurs autres choses ensemble: moto-neige et trois roues en hiver, pêche à l'extérieur, Nintendo à l'intérieur. Ils collectionnent les cartes de hockey, de base-ball et de basket-ball. Les deux sont également nés à Saint-Boniface de parents québécois, Réjean et Raymonde Poulin. David, 12 ans, est en 7e année à l'école Précieux-Sang. Dominic, 10 ans, est en 5e année à la même école. Ils ont une soeur aînée, Isabelle, âgée de 14 ans, et une plus jeune, Aline, âgée de 6 ans. David aime le hockey à l'extérieur. Dominic aime le base-ball, dessiner, et les animaux dont les chiens. La famille Poulin a un chat, Pistache, et des gerboises, Jumper et Spinner!

Lettres

Encore pas satisfaite de la couverture

Monsieur le rédacteur,

Quel désappointement pour nous, les paroissiens de Sainte-Anne, en lisant notre journal La Liberté du 11 octobre de voir que votre rédacteur M. Jean-Pierre Dubé qui était à l'église le 6 octobre, s'est contenté d'une pauvre copie sur la première page avec «Sainte-Anne est en fête!» Rien de plus.

Les pères rédemptoristes, 75 ans à Sainte-Anne méritent mieux que ça. Les paroissiens voulaient une fête solennelle et noble, les organisateurs étaient très dévoués, ils ont très bien réussi pour exprimer aux pères rédemptoristes notre reconnaissance. Nous les félicitons.

Un magnifique banquet a suivi la cérémonie. Cette fête était-elle moins importante que le chant-chorale à Saint-Joseph le 5 octobre? Nous, les paroissiens, sommes très désappointés. Nous, les aînés, pourquoi encourager La Liberté? Si vous ne publiez pas les événements importants? Ne soyez pas surpris si les abonnements ne sont pas renouvelés à votre journal.

Une photocopie de cette lettre est envoyée à L'Écho des Aînés et Le Petit Courrier de Sainte-Anne. J'espère que vous ferez mieux à l'avenir.

Florentine Bériault
Villa Youville
Sainte-Anne-des-Chênes
Le 15 octobre 1991



Un mauvais "timing"!

Lettre ouverte à Monsieur Bill Norrie, maire de Winnipeg.

Monsieur le maire,

Nous sommes deux enseignants habitant à quelque 50 kilomètres au sud de la métropole de Winnipeg.

Vendredi dernier, le 18 octobre, notre destination était la ville de Saint-Boniface, plus précisément. Le Collège de Saint-Boniface, où se déroulait la conférence annuelle des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba qui regroupent quelque 1 500 éducateurs de partout dans la province.

À notre grande surprise, toutes les rues entourant le Collège de Saint-Boniface avaient des panneaux disant "street works" (Pourquoi ces panneaux ne sont-ils pas en français ou du moins bilingues?), supposément pour faire le nettoyage des rues.

Pourquoi ce nettoyage n'a-t-il pas été fait avant la conférence pour montrer aux visiteurs francophones combien on tenait à bien les accueillir? Et, pourquoi la ville de Winnipeg n'a-t-elle pas considéré 1 500 enseignants francophones assez importants pour mettre à leur disposition tout le stationnement possible pour la journée de façon à rendre leur visite à Winnipeg une confirmation des Cent raisons pour visiter cette ville?

Monsieur Norrie, nous incluons la contravention que nous avons retrouvée sur le pare-brise de notre voiture (qui est noire et non rouge), pour votre lecture et votre considération (elle n'est pas payée!). Nous attendons avec impatience une réponse du Conseil de ville nous éclairant sur les questions posées ci-haut.

Merci de votre attention.

Pierre et Evelyne Beaudoin
Otterburne (Manitoba)
Le 21 octobre 1991

Une trouvaille accommodante

Lettre ouverte au directeur général de C.B.W.F.T.–Radio-Canada,

Monsieur le directeur général,

Depuis septembre, la télévision de Radio-Canada a introduit sa nouvelle programmation, et c'est ce qui nous a donné «Ce soir en reprise».

À l'heure du repas, comme ça se faisait auparavant, il n'était pas facile d'être un fidèle téléspectateur. Quel plaisir maintenant de bien se situer au Manitoba immédiatement après Le Point, surtout qu'il est si facile avec ce petit instrument «télé-commande» d'aller du 6 au 3 et vice versa.

Félicitations pour cette trouvaille, et j'ose espérer que d'autres surprises nous attendent pour donner davantage de place à la réalité franco-manitobaine.

Louis Laurencelle
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Le 24 octobre 1991

L'Association des cadres et des professionnel.le.s

Une deuxième entente sera signée le 7 novembre

Depuis sa création en octobre 1990, l'Association des cadres et des professionnel.le.s francophones du Manitoba a conclu une entente avec la Société franco-manitobaine (SFM). En plus de renouveler cette entente, l'Association en signe maintenant une autre avec le Collège universitaire de Saint-Boniface. (CUSB)

L'entente avec la division de l'Éducation permanente du CUSB concerne les rencontres mensuelles. L'Association choisira encore les thèmes pour les rencontres, mais le CUSB se chargera de trouver le personnel et l'orateur.e invité.e pour organiser le tout.

L'entente comprend aussi un deuxième volet en vue de préparer des sessions de plus longue haleine, comme l'indique la présidente Hélène Bulger.(1)

«On voudrait organiser des sessions de trois heures, six heures ou une fin de semaine, selon les besoins exprimés par le membership.

«Un de nos objectifs est de maintenir la qualité du professionnalisme. On veut que les services soient à la hauteur des attentes du membership, pour que les membres soient bien desservis.»

Qui sont les membres de l'Association? «L'Association regroupe tous les cadres et les professionnel.le.s qui oeuvrent dans des organismes francophones ou dans un milieu anglophone, ou des personnes qui veulent devenir cadres.»



photo: Karine Beaudette

Hélène Bulger souligne qu'en devenant membre de l'Association des cadres et professionnel.le.s, on devient automatiquement membre de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface: «Les deux peuvent être utiles pour la formation et l'information.»

«L'Association accueille tous les professionnel.le.s qui ne tombent pas dans une autre association de leur profession, comme les EFM, ou l'Association des directeurs. Aussi, il y en a plusieurs qui se sont éloignés de la communauté pour raison d'emploi. On voudrait repêcher ces gens-là», explique Hélène Bulger.

L'Association est en ce moment en campagne de recrutement et de renouvellement de membership.

«Dans ce domaine, il y a beaucoup d'associations anglophones. On a créé (Normand Dupasquier est l'autre membre fondateur) l'Association pour permettre aux professionnel.le.s francophones de se connaître, et aussi pour la formation.»

L'Association assure cette formation en organisant le premier jeudi de chaque mois, une rencontre qui traite d'un thème en particulier. «Un.e invité.e vient parler sur le thème en question, explique Hélène Bulger. Ceci est suivi d'ateliers qui permettent le "networking" et d'approfondir la discussion sur le sujet exploré.»

L'entente avec le CUSB sera signée à l'occasion de la prochaine rencontre le 7 novembre. Cette rencontre va traiter du stress, dans le cadre plus général de l'année «La relation employeur/employé.e».

Karine BEAUDETTE

(1) Les membres du conseil d'administration de l'Association des cadres et des professionnel.le.s francophones du Manitoba sont: Hélène Bulger, présidente; Lucien Loiselle, vice-président; Danièle Hamonic, secrétaire; Jacquelyne Desjardins, trésorière et présidente du comité des finances; Janine Tougas, présidente du comité de programmation; et Mona Lachance-Picard, présidente du comité d'accueil.

PROVINCE

Un Québec unique

Dans son rapport de 68 pages déposé le 28 octobre, le Groupe de travail manitobain sur la Constitution, présidé par le professeur Wally Fox-Decent, a décidé d'utiliser le terme «unique» en parlant de la société québécoise, au lieu de «distincte».

Le document, qui a obtenu le consentement unanime des trois partis manitobains, favorise aussi la reconnaissance du droit à l'auto-détermination des autochtones, le maintien d'un gouvernement central fort, l'égalité des provinces et la création d'un Sénat élu, représentatif et avec des pouvoirs précis.

Le Groupe de travail avait été mis sur pied en décembre 1990 par le premier ministre Gary Filmon. Le rapport ne se veut toutefois pas une réponse aux récentes propositions constitutionnelles d'Ottawa.

Y.C.

Une étude sur le traitement de la violence par la justice

Que le Manitoba soit un lieu de paix conjugale

L'étude de Dorothy Pedlar sur le traitement de la violence familiale par la justice recommande la déclaration du Manitoba comme une zone de non-violence. Le ministre Jim McCrae, qui a commandé l'étude, veut que les changements d'ordre juridique soient accompagnés à long terme par des efforts d'éducation et de prévention.

Le rapport d'une centaine de pages et de 75 recommandations porte surtout sur les mesures à prendre pour rendre la vie plus difficile aux agresseurs, qui ont récemment fait au Manitoba un nombre record de victimes.

«Dorothy Pedlar a compris la situation, avance Lorraine Fredette du groupe Réseau, elle a entendu les besoins exprimés. C'est un rapport très important qui montre que le gouvernement prend la chose très au sérieux. À la conférence de presse, le ministre était crédible dans son affaire.»

Réseau est un des groupes que la commissaire Pedlar a consultés. «L'aspect juridique est important: il faut que les femmes sachent quels sont leurs droits. Il y aura plus de pression pour suivre les précédures», explique Lorraine Fredette.

Ces procédures vont changer grandement, si l'on se fie au ministre McCrae. Il a annoncé que 45 des recommandations seront mises en vigueur immédiatement.

Au chapitre de l'éducation, le rapport demande que les écoles offrent des cours sur la violence familiale. L'étude recommande également que tous les intervenants du système, des juges aux policiers, des fonctionnaires aux gardiens de prison, reçoivent «une formation adéquate sur la dynamique sociale de la violence familiale.»



Photo: Jean-Pierre Dubé

Lorraine Fredette: on s'en va dans la direction de la prévention.

Par rapport aux victimes, l'étude recommande la création d'équipes communautaires pour aider les femmes et leurs enfants dès que la police est intervenue, et la mise en place de façon permanente de services de counselling et de soutien.

À l'intention des agresseurs: que tous les centres de détention et de liberté surveillée offrent des programmes de conscientisation.

Le rapport veut que les forces de l'ordre déposent des accusations dans tous les cas de violence et que le ministère public intente des poursuites pour toutes les infractions, «y compris les cas où la victime n'a pas fait de déposition...»

L'étude recommande que la mise en liberté provisioire soit accordée uniquement dans des circonstances exceptionnelles et «donne la priorité à la sécurité de la victime.» On promet aussi aux femmes un accès plus facile à une ordonnance interdisant à l'accusé de se mettre en rapport avec la victime.

«La loi a son niveau d'importance, estime la porte-parole de Réseau, mais ce n'est qu'une partie de la solution. La question des refuges est importante: le ministre a dit qu'il va faire pression sur les Services à la famille (pour de l'aide supplémentaire).»

On sait que Réseau a obtenu un engagement écrit du gouvernement pour la création d'un refuge pour les Franco-Manitobaines à la première occasion.

Selon Lorraine Fredette, la prévention est la direction à long terme préconisée par le ministre. «La violence, c'est un "power trip", une affaire de contrôle pour les hommes. D'une façon, avec le rapport, il y aura plus de contrôle sur les contrôleurs. Les violents sentiront encore plus de pression, ils seront plus frustrés.

«C'est important d'aller à la source (du problème): je vois que la direction va changer, que l'aide va aller de plus en plus aux hommes. Par exemple, trouver aussi une place pour les hommes.»

La porte-parole de Réseau estime que la situation de la violence est critique dans les petits villages. «Il n'y a pas de place où aller».

Jean-Pierre DUBÉ

La publicité selon les langues officielles

Air Canada se soumet à la Loi

Le Commissariat aux langues officielles et Air Canada en sont finalement venus à une entente hors cour sur l'utilisation de la presse minoritaire à des fins publicitaires.

En vertu de cette entente, Air Canada reconnaît que le même message doit être communiqué à la majorité et à la minorité dans les deux langues officielles. Cette règle s'applique à toutes les communications du transporteur aérien, de type commerciale ou non-commerciale.

Lorsqu'elle communiquera avec le public par le biais de la presse écrite majoritaire, Air Canada s'engage à utiliser également la presse écrite minoritaire. Air Canada reconnaît aussi noir sur blanc qu'il existe une demande importante pour de la publicité en français dans la région de Winnipeg de même qu'au Nouveau-Brunswick.

Si l'entente fait spécifiquement mention de ces deux territoires, c'est que les journaux La Liberté du Manitoba et Pro-Kent de Richibouctou étaient tous deux les témoins du commissaire aux langues officielles dans cette affaire.

Compte tenu de la situation particulière des hebdomadaires par rapport aux quotidiens, cette entente n'oblige pas Air Canada à publier exactement le même nombre d'annonces dans les quotidiens et les hebdomadaires.

On considérera plutôt que la même information a été communiquée dans les deux langues officielles «si la fréquence des insertions dans l'hebdomadaire de la presse minoritaire aura été relativement équivalente».

Devant l'avalanche de plaintes dénonçant le refus d'Air Canada d'utiliser la presse minoritaire en tout temps pour annoncer ses tarifs et ses spéciaux, l'ex-commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, avait décidé de porter un grand coup l'an dernier en intentant un recours judicaire contre Air Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Air Canada a toujours prétendu qu'elle respectait ses obligations linguistiques en matière de publicité, mais faisait appel à des principes de saine gestion commerciale pour justifier sa décision de ne pas utiliser systématiquement la presse minoritaire depuis sa privatisation en 1988.

Or, le protocole d'entente entre Air Canada et le commissaire aux langues officielles reconnaît que les dispositions de la Loi sur les langues officielles traitant des communications avec le public et de l'utilisation des médias «ne peuvent en raison des objectifs de la Loi être subordonnés aux impératifs de rentabilité économique».

En cas de désaccord concernant le respect de ce protocole d'entente, les deux parties pourront en saisir la Cour fédérale.

L'Association de la presse francophone (APF) est très satisfaite de cette entente. Depuis sa privatisation en 1988, le transporteur aérien n'utilisait que quelques publications pour annoncer ses tarifs et ses spéciaux. Une quinzaine de journaux francophones de l'extérieur du Québec pourraient maintenant profiter de cette entente.

L'APF est toutefois déçue que la Cour fédérale n'ait pas entériné l'entente hors cour. Cela ne crée pas un précédent juridique qui pourrait être utilisé contre d'autres institutions fédérales qui ne se soumettent pas à la Loi.

Agence de presse francophone



Le surplus des fêtes du centenaire

Le Comité Louis-Riel remet 8 000 $ à Francofonds

Le 26 octobre marque deux événements importants: la dissolution du Comité Louis-Riel et conséquemment, la remise de 8 000 $ par ce comité à Francofonds.

Le Comité Louis-Riel (1), fondé par Ronald Valois le 16 novembre 1983 en vue de préparer le centenaire de la mort de Louis Riel, avait fini son travail, comme l'a indiqué le président Aurèle Désaulniers à la remise du chèque.

Après les activités du centenaire en 1985, le comité a mené à terme un projet principal: l'érection d'une statue de Louis Riel le 22 octobre 1989 devant le Musée de Saint-Boniface.

Le comité avait fait un prélèvement à l'échelle du Canada pour le projet. Il en restait un surplus de 8 000 $ que le comité a décidé de remettre à Francofonds, la fondation publique franco-manitobaine.

«Francofonds est très heureux et très honoré de recevoir ce fonds, signale le président Jean-Marie Taillefer. Car ce fonds que nous appellerons le Fonds Louis-Riel vient donner à Francofonds des racines qui remontent à la création-même de la province.»

Les intérêts du Fonds Louis-Riel seront attribués à un projet dans le domaine du patrimoine, sous la forme de la Bourse Louis-Riel qui sera décernée lors de la distribution annuelle des subventions.

«Francofonds s'engage non seulement à promouvoir le patrimoine de Louis Riel mais aussi de faire fructifier le fonds en y accordant un pourcentage du prélèvement de fonds annuel», continue Jean-Marie Taillefer.

«Nous sommes les spécialistes de la gestion de fonds. Nous sommes donc ouverts à recevoir et à gérer d'autres fonds de ce genre. Nous sommes là pour ça!»

Francofonds prévoit que le fonds général augmentera de 85 000 $ en 1991, ce qui totalise 1 161 000 $.

Karine BEAUDETTE

(1) Les membres du dernier Comité Louis-Riel étaient: Aurèle Désaulniers, Réal Bérard, Alfred Fortier, Jacqueline Fortier, l'abbé Pierre Gagné, Neil Gaudry, Paul Graveline, Gérard Hamel, père Gérald Labossière, Henri Lambert et Ronald Valois.



photo: Karine Beaudette

Une partie des membres du comité organisateur des fêtes du centenaire Riel: (de g. à d.), en arrière, Jacqueline Fortier, Alfred Fortier, Henri Lambert, Neil Gaudry, Ronald Valois; en avant, l'abbé Pierre Gagné, Aurèle Desaulniers et le père Gérald Labossière.

La Fédération des aînés a tenu quatre colloques régionaux

Les «humbles» apprennent à se valoriser

Environ 1 000 personnes ont assisté aux quatre mini-colloques de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), qui se sont tenus récemment à Saint-Léon, Laurier, Lorette et Saint-Jean-Baptiste. Commandités par le programme fédéral Nouveaux Horizons dans le but de prendre connaissance des besoins des aînés francophones, les colloques ont donné bien d'autres résultats.

La coordonnatrice Corinne Leblanc-Fenez va prochainement préparer un rapport des quatre rencontres à l'intention du programme Autonomie des aînés de Santé Canada.

«La participation a été au-delà de nos attentes, explique Corinne Leblanc-Fenez. On est allé dans les régions parce que les aînés ne se déplacent pas facilement. Dans les évaluations, plusieurs ont dit que c'était beau de retrouver des personnes qu'ils n'avaient pas vues depuis des années.

«Ça parlait là-dedans, c'était comme des enfants d'école, lance la coordonnatrice, ça prenait dix minutes pour avoir de l'ordre. C'était pas platte du tout.»

Le mini-colloque comprenait une journée complète d'activités, de 9 h à 21 h. Les conférences du Dr Patrick Doyle, de Soeur Cécile Fortier et de Jeannine Dufault, entre autres, se sont ajoutées aux discussions sur les besoins des aînés.

«L'idée était d'encourager les aînés à sortir de leur ghetto et à s'impliquer de plus en plus. Les aînés sont très humbles, soutient la coordonnatrice, il faut apprendre à se valoriser, à partager leurs talents avec les plus jeunes.


Photo: Jean-Pierre Dubé

Corinne Leblanc-Fenez: «Travailler avec les aînés, c'est plaisant, il n'y a rien qui les énerve.»

«Ils ont partagé ce qu'ils faisaient de leur retraite, comment ils s'impliquaient dans leur paroisse, dans l'artisanat. C'est incroyable ce qu'ils font, ces gens-là! Il y a beaucoup d'artistes.

«Il y avait une chambre pleine d'artisanat et ils ont tout vendu. Il y avait des sculptures en bois, des meubles, des berceuses, j'étais émerveillée.»

Au niveau politique, la FAFM a relevé une certaine insatisfaction se rapportant à la Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba, qui refuserait de reconnaître aux francophones une voix à part des anglophones.

«Maintenant, on se lance dans le théâtre, a poursuivi Corinne Leblanc-Fenez. Léo Rémillard est le directeur bénévole du spectacle. On a un octroi pour deux ans.

«On va rire. Cinq villages vont présenter leur pièce, toutes des comédies, et certaines sont des créations locales.»

La tournée de la Fédération comprend deux représentations à Saint-Boniface, une à St-Lazare et une autre à Saint-Léon.

Jean-Pierre DUBÉ

La guerre mondiale du blé sur le front manitobain

Trop de grains dans l'engrenage agricole

Les subventions annoncées par le premier ministre Mulroney vont apporter un soulagement bien passager aux 20 000 cultivateurs manitobains. Par les temps qui courent, il n'y a point de salut pour les producteurs hors du Régime d'assurance du revenu brut (RARB), mieux connu comme le GRIP. Et les solutions à long terme sont encore loin.

Pour la campagne 1991-1992, les producteurs qui sont inscrits au RARB survivront, soutient le chef de la gestion agricole au Manitoba, Gérard Therrien. Il croit que les programmes d'assurance maintenant en place sont adéquats.

«La structure est là. Disons qu'un fermier a 1 000 acres, et qu'il reçoit 60 $ de l'acre. Ça fait 60 000 $. Mais ceux qui ne sont pas sur le RARB sont en trouble.»

Régime d'assurance ou non, les prochains mois demeurent cruciaux pour la liquidité sur les fermes. Mais selon Gérard Therrien, l'aide fédérale à court terme va aider, du moins quand les paiements vont arriver, probablement vers la fin novembre.

«Les fermiers vont aussi recevoir 30 % de leur paiement du RARB avant Noël, estime le gestionnaire, ce qui va rapporter à peu près 60 cents le minot. S'ils vendent leur blé, ça leur fait 2 $ le minot, un total de 2,60 $.»

Les paiements suivants du Régime feront augmenter le revenu du minot à environ 4 $. Gérard Therrien explique: «À 4 $ le minot (multiplié par 30 ou 40 minots de l'acre), tu paies tes dépenses d'opération et plus! Tu peux produire.»

Mais en attendant les ventes de la Commission canadienne du blé, le revenu du minot est fractionné, ce qui jette un froid sur les plans de la prochaine campagne.

«Les coûts de production n'ont pas tellement augmenté depuis l'an dernier, précise le chef de la gestion agricole. Aussi, les gens sont devenus plus prudents dans leurs dépenses. Au lieu de cultiver les champs trois fois, on le fait juste une fois.

«Le prix des engrais et des produits chimiques n'a pas tellement changé, c'est très compétitif. Les fermiers ne vont pas en mettre moins: ils font plus attention à la manière de les appliquer. Le coût de la semence va baisser un peu, les taux d'intérêt sont meilleurs.

«Au lieu de 157 $ de l'acre pour produire (voir tableau), ça va peut-être coûter seulement 150 $. Personne ne va arrêter de semer, parce que le coût qui compte dans la décision est basé sur les coûts d'opération. Tu peux couvrir ça juste avec le RARB. Le reste (les coût fixes) est déjà là, engagé.

«Il y a une chose que le cultivateur devrait faire, c'est affiler son crayon: calculer quelle récolte va lui donner le meilleur profit avec le RARB. Il faut regarder quelle formule va donner le meilleur revenu à long terme.

«Des économistes disent: les cultivateurs doivent regarder très sérieusement à long terme ce qu'ils produisent, et qu'ils envisagent des alternatives au blé. Malgré la hausse de la population mondiale, les stocks de blé continuent à grossir. C'est un phénomène mondial. Tu ne résous pas ça du jour au lendemain.»

Le blé constitue environ un tiers des 2,4 milliards $ que rapporte l'agriculture au Manitoba. «Il y a une grande efficacité dans la production, on peut produire de plus en plus. Les coûts de production par unité n'ont pas augmenté.

«Une bonne vache produit présentement entre 16 000 et 18 000 livres de lait par année. C'est le double d'il y a 30 ans.

«Dans les années 60, on produisait de 25 à 30 minots de l'acre dans le blé, et c'était bien. Aujourd'hui, on en produit 50 ou 60, et la qualité est encore meilleure! C'est comme ça dans tous les secteurs.»

Jean-Pierre DUBÉ



Photo: Jean-Pierre Dubé

Gérard Therrien: le temps de penser à des alternatives au blé?

Coûts de production du blé en 1991
(en dollars par acre)

Coûts d'opération	
graines de semence	6,25 $
fertilisants	19,49
produits chimiques	17,00
essence	10,00
opération des machines	9,00
assurances	9,51
autres dépenses	7,50
taxes	5,00
ligne de crédit	5,44
TOTAL	**89,19 $**
Coûts fixes	
achat de terres	28,35 $
dépréciation des machines	10,00
achat de machines	9,00
entreposage	3,02
main d'oeuvre et gestion	18,00
TOTAL	**68,37 $**
COÛTS DE PRODUCTION	**157,56 $**

** Ces chiffres sont fournis par Agriculture Manitoba*

Les comités consultatifs sont à l'oeuvre

Du muscle dans les grands dossiers des services en français

Si le Comité consultatif des services en français du gouvernement du Manitoba ne s'est réuni qu'une fois en 1991, ce n'est pas un gage des progrès dans les grands dossiers des services en français, soutient Edmond LaBossière, le conseiller spécial du premier ministre en la matière.

Entre autres, le Groupe de travail sur les garderies a terminé son rapport. Le groupe de neuf membres, dont les francophones Claudette Toupin, Janine Roy, Charlotte Walkty et Omer Fontaine, est sur le point de remettre son rapport aux ministres concernés.

«Le Groupe de travail a été mis sur pied à la fin de 1990 pour examiner les questions de la programmation distincte et les ressources culturelles distinctes nécessaires aux garderies francophones», a précisé Edmond LaBossière.

Le coordonnateur du Secrétariat des services en langue française a fait savoir que le Conseil consultatif sur les services en français, présidé par le greffier du Conseil exécutif, s'est rencontré le 21 octobre pour examiner un projet d'orientation de l'offre active.

«Essentiellement, le comité est là pour donner des réactions sur les démarches prévues par le gouvernement, et peut donner des suggestions. Il y a des documents en français qui existent, mais ils ne sont pas bien connus. Il manque peut-être de la promotion. On a eu une très bonne réaction de la part du comité.»

Paul Ruest, Rhéal Teffaine et Daniel Boucher siègent à ce comité en tant que représentants de la communauté francophone.

Edmond LaBossière a également fait savoir que le Comité consultatif sur la santé, qu'il préside, a tenu sa première réunion au début octobre, après avoir été créé l'hiver dernier suivant la publication du rapport Gauthier.



Edmond LaBossière préside le Comité consultatif de la santé.

Le mandat du comité est de «conseiller le ministre de la Santé et le ministre responsable des Services en français quant aux procédures de mise en oeuvre de services en français dans les établissements désignés de la province.»

Pour le moment, les seuls établissements désignés sont le Foyer Valade (francophone) et le Centre Taché (bilingue) selon une décision de leur conseil d'administration en juin dernier. Mais le rapport Gauthier a identifié les centres qui pourraient être désignés.

La composition du Comité consultatif reflète donc la désignation proposée, en regroupant des représentants des établissements concernés.

Il s'agit de: René Comte du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes, Arthur Millette de l'Hôpital de Sainte-Rose-du-Lac, Valerie MacKay du Pine Falls Health Complex, Lise Hamelin du Foyer Valade, Lise Lacombe et Lauraine Brown de Santé Manitoba, Evelyne Demas du Manoir et de l'Hôpital de Saint-Claude, Lorette Beaudry-Ferland et Ken Deane de l'Hôpital général de Saint-Boniface, Bernard Blais de la Manitoba Health Organization, et Léandre Buissé de la Société franco-manitobaine.

«Le but n'est pas de sortir un nouveau rapport, a souligné Edmond LaBossière, mais de passer à l'action le plus vite possible. À court terme, on pourrait envoyer fort avec la question de la désignation.

«Ensuite, on va regarder les autres questions, comme la formation des employés et un service de traduction plus permanent. Le comité est là pour fournir la direction nécessaire dans la mise en oeuvre.»

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-BONIFACE

Un bon temps pour sauver la Seine

Comme le gel s'installe au Manitoba, c'est un temps idéal pour nettoyer les rivières, puisqu'on peut s'approcher de l'eau sans se salir. L'organisme Save Our Seine (SOS) et les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface invitent ceux qui ont à coeur le quartier de Saint-Boniface et l'environnement à participer à un nouvel effort.

Le nettoyage de la rivière Seine, entre le boulevard Provencher et la rue Marion, se poursuivra les 2 et 3 novembre, à compter de 10 h, dans la cour de l'ancien petit séminaire du 615, rue Laflèche.

SOS demande aux intéressés de se vêtir chaudement et d'apporter des boîtes de carton, un rateau, une pelle et des cordes. L'organisme va offrir le café, le chocolat chaud et les hot-dogs pour le dîner.

J.-P. D.

LETTRES

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Le Dr David Roy participe au débat sur l'euthanasie

«Il y a un temps pour vivre, et un temps pour mourir»

«Il n'y a pas de réponses faciles quand on parle de l'euthanasie, souligne le Dr David Roy, spécialiste de l'éthique médicale de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il y a un débat mondial sur la question. Il ne faut pas légaliser l'euthanasie volontaire, mais il est notre devoir d'aider les mourants.» Avec leur douleur, et avec leur souffrance.

Le médecin de Montréal était de passage à Winnipeg, les 17 et 18 octobre, pour participer à une assemblée de la Manitoba Hospice Foundation. David Roy étudie les problèmes associés à la qualité de vie dans le contexte des maladies terminales.

«Il faut établir quelles décisions nous allons prendre pour que ces patients soient dans leur temps à eux, et non pas dans un temps dominé par la douleur, ou par les machines de prolongation de vie.

«Une des nos tâches est de permettre aux patients de trouver une qualité de vie durant les dernières semaines: par exemple, on a organisé, pour un sidéen, un après-midi d'été dans un parc et une visite dans son appartement avec son chat. Ce sont des solutions liées à la biographie personnelle.

«Il y a des suicides, et des demandes d'aide pour se suicider. Si on ne les aide pas, ils trouvent de l'aide. Quelle est la responsabilité de médecin, quelle est la responsabilité de la famille?

«Car si on peut contrôler la douleur avec des drogues, qu'est-ce qu'on peut faire pour la souffrance? La souffrance psychique ou existentielle est la plus difficile à supporter. Parce qu'ils sont en train de perdre tout ce qui a donné du sens à leur vie.

«La femme qui a perdu sa beauté, et dont le mari l'a quittée pour une autre femme, qu'est-ce qui lui reste pour donner du sens à sa vie? On ne peut pas remplacer l'amour du conjoint. Il faut trouver ce qui peut donner du sens.

«Très souvent, les médicaments sont bons pour la douleur, mais pas pour la souffrance. Et quand la douleur n'est pas contrôlée comme il faut, ça augmente la souffrance. Mais ce sont deux choses différentes.

«Là où il y a des équipes de soins palliatifs qui savent comment créer un environnement, ça peut aider. Il faut pousser pour mettre sur pied de ces équipes et adopter une philosophie de soins palliatifs.

«Il faut traiter le patient comme un tout, traiter aussi la souffrance de la famille. Ça demande un engagement de la part des spécialistes.» (1)



Photo: Jean-Pierre Dubé

Dr David Roy: les gens veulent mourir dans la paix et la dignité.

«Il y a des situations où il est justifiable d'avancer la mort. Par exemple, pour un malade du cancer de la gorge, qui a des périodes d'étouffement régulièrement. Il ne veut pas mourir durant une période d'étouffement, dans une crise d'angoisse.

«Il veut mourir dans la paix. On peut supprimer toutes les fonctions, et avancer la mort de 12 heures, 24 heures...

«Mais on ne peut pas donner la permission légale de faire ça. J'ai peur qu'on donnerait du pouvoir à des gens qui ne sont pas capables de faire ce genre de décision.»

Le Dr Roy a laissé entendre que le vide juridique n'est pas nécessairement mauvais dans la question de l'euthanasie volontaire. Selon lui, une loi sur cette question risquerait de mettre plus de poids sur le dos des médecins et les laisseraient vulnérables à des poursuites.

Pour le moment, le débat se poursuit sur le plan de l'éthique, tandis que dans les hôpitaux, des décisions sont prises dans la consultation avec les patients et leur famille.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) L'Hôpital général de Saint-Boniface possède son unité de soins palliatifs. Le fondateur de cette unité est le Dr Paul Henteleff, le président de la Manitoba Hospice Foundation.

SAINT-BONIFACE

Une exposition biblique

Dans le cadre d'un Festival de la Parole, qui s'adresse aux écoliers franco-manitobains, la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface tiendra pour la première fois une exposition biblique, conjointement avec la Société biblique canadienne (SBC), du 15 au 17 novembre.

«La Société a toujours été perçue comme anglophone et protestante, croit Marc Beaudry, coordonnateur de la catéchèse dans la Rivière-Rouge, et représentant de l'Ouest au conseil national francophone de la SBC. Mais c'est un organisme oecuménique, qui travaille autant du côté catholique (1).

«L'exposition biblique, c'est nouveau partout au Canada, c'est une initiative de la section française. L'exposition à Saint-Boniface sera la quatrième au pays, après Moncton, Montréal et Québec.»

L'exposition comprendra des kiosques de toutes sortes faisant la promotion de la Bible, mais aussi des vieux exemplaires des livres sacrés ainsi que des parchemins rares. Le but de l'activité est de faire connaître le travail de la SBC

«Notre oeuvre est la traduction, la publication et la distribution de la Bible dans toutes les langues, précise Marc Beaudry. On est sans but lucratif: si notre travail n'est pas connu, on n'avance pas. L'exposition, c'est comme une brouette

«Dans les dix dernières années, il y a chez les catholiques un désir de connaître la Bible. Avant, on avait peur de les laisser lire, soutient l'éducateur. Mais une fois qu'ils s'embarquent, ça devient une vraie passion.»



Photo: Jean Pierre Dubé

Marc Beaudry: une vraie passion.

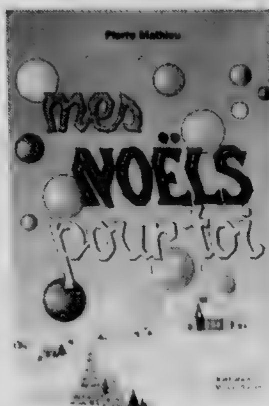
Marc Beaudry parle d'expérience: lui et sa femme Gisèle sont allés en France pour étudier la Bible, il y a six ans, avec leurs quatre enfants!

L'exposition compte deux conférences, l'une de l'archevêque Antoine Hacault, l'autre du directeur du secteur francophone de la SBC, Serge Rhéaume, qui revient au pays après une tournée en Afrique francophone et dans les pays de l'Est

Jean-Pierre DUBÉ

CULTUREL

La pause... livres



Mes Noëls pour toi
de Pierre Mathieu

Les Éditions des Plaines ont produit ce recueil de huit contes pour enfants de l'auteur québécois Pierre Mathieu. Ces contes originaux, illustrés par Marcel Doyon, portent sur le thème de Noël et leur longueur en fait une lecture idéale avant le dodo du soir.



Le nombril du monde
de Jean-Marie Poupart

Ce merveilleux roman pour adolescents raconte l'histoire d'Alex, qui se prend pour le nombril du monde. L'histoire est présentée sous la forme d'une série de lettres à la marraine Irène, dans lesquelles Alex parle de son chat, de son père, de ses amis et des plus belles filles de sa classe. Le ton est léger, assez mordant, emportant.

JACQUES
FOLCH-RIBAS
Première
nocturne



Première nocturne
de Jacques Folch-Ribas

Le 6e roman de ce journaliste d'origine française est une histoire d'amour fou pour une femme insaisissable, mais aussi un journal intime de souvenirs des premières années de l'après-guerre à Paris. Le journaliste Olivier mène une vie de bohème. Surgit soudain une jeune femme qui ne vit que pour son corps, et qui va apprendre l'amour à Olivier. Des mois et des mois, ils vivent dans l'exaltation, jusqu'au jour où...

J.-P. D.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Du théâtre par les aînés

La mémoire mise au travail

«La plupart des participants n'ont jamais monté sur scène comme comédien ou comédienne. C'est étonnant le rendement qu'ils peuvent donner», affirme Léo Rémillard, directeur du théâtre pour la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM).

La FAFM monte Au Tour des aînés (1), un ensemble de cinq sketches par les aînés de cinq différentes communautés: La Broquerie, Saint-Malo, Lorette, Saint-Adolphe et Saint-Boniface.

Les groupes vont se déplacer pour présenter leurs pièces à Saint-Lazare le 24 novembre et à Saint-Léon le 25 novembre après deux représentations à Saint-Boniface le 22 novembre (13 h 30 et 20 h à la salle Pauline-Boutal).

«C'est tout un bateau à monter, coordonner tout ça, signale Léo Rémillard. Il faut que je me déplace dans les villages pour voir les répétitions et voir les locaux où on va présenter. Saint-Lazare et Saint-Léon, ce n'est pas à la porte!

Léo Rémillard doit aussi trouver la musique de lien entre les pièces, planifier son et lumière, donner des suggestions suite aux répétitions. En plus, il est le metteur en scène de la pièce du groupe de Saint-Boniface.

«Il y a un travail énorme en coulisses: ça demande toute une armée. Pour les changements de décors, les accessoires, les costumes, et encore. Les gens ne se rendent pas compte quand ils s'assoient là pour regarder une pièce de théâtre, combien c'est plus complexe que ça paraît.»



photo: Karine Beaudette

Le directeur du théâtre des aînés, Léo Rémillard: «Nous sommes des amateurs et non de vrais acteurs.»

Les comédien.ne.s auront aussi des souffleuses dans les coulisses au cas où: «Se souvenir des lignes, c'est ça qui est le plus difficile pour les aînés maintenant. La mémoire, si elle n'est pas mise au travail, c'est plus difficile.»

Léo Rémillard tient beaucoup à souligner que pour plusieurs participants, c'est une première expérience sur les planches: «Comme le dit notre chanson-thème Z'aînez-vous pas, nous sommes des amateurs et non de vrais acteurs. La plupart des directrices des troupes n'ont pas d'expérience. C'est surprenant ce qu'ils peuvent faire.

«En tant que directeur du théâtre des aînés, je prends des gens qui n'ont jamais fait de théâtre et qui veulent en faire, et je leur dis comment faire. C'est l'fun!»

Pour aider les aînés, Léo Rémillard peut puiser dans son expérience personnelle. «J'ai commencé à faire du théâtre au Collège en 1938. En sortant du Collège, j'ai joué dans plusieurs pièces du Cercle Molière. Je me souviens qu'en 1948, on avait gagné pour la meilleure pièce française au Festival d'art dramatique.»

Léo Rémillard s'est ensuite tourné vers les médias électroniques. Il était parmi les premiers annonceurs à CKSB en 1946, puis en 1960, il a été le premier directeur de CBWFT. Mais il a continué à faire du théâtre à la radio (Le Petit Théâtre, Duo du Clocher).

Plus tard, Léo Rémillard s'est ressayé sur la scène du Cercle Molière pour participer dans une pièce de Molière sous la direction de Pauline Boutal. «Je voulais voir si j'avais encore la mémoire. Et je l'avais. Il n'y avait plus de souffleuses à cette époque. Je me rappelle d'une répétition où j'avais improvisé à la Rémillard et Madame Boutal m'avait dit «Je ne veux pas de Rémillard, je veux du Molière.».»

Les aînés franco-manitobains ne se risqueront pas à présenter du Molière. Leurs sketches sont pour la plupart des créations locales. «Il n'y a pas de thème général, explique Léo Rémillard. Ce sont tous des sketches différents. Le fait que ce soit des personnes âgées qui jouent n'a pas rapport. J'ai un homme de 67 ans qui joue un rôle de garçon de 10 ans.

«C'est plutôt de la comédie légère. On n'est pas là pour pleurer; on est là pour s'amuser! C'est pourquoi on dit: z'aînez-vous pas, ne vous vieillissez pas.»

Karine BEAUDETTE

(1) Pour se procurer des billets (8 $, ou 5 $ pour les enfants) pour Au Tour des aînés le 22 novembre, il faut s'adresser directement à la FAFM au 235-0670.

Les pièces au programme

À part la pièce de Saint-Boniface, les pièces sont toutes des créations locales:

Au diable les calories, de Saint-Malo. Texte de Lise Laroche et direction par Thérèse Magne-Trudel.

Grève au paradis, de Saint-Adolphe. Texte et direction par Gabrielle Chaput-Courchaine.

Les Oeufs d'la Toune, de Lorette. Texte de Liliane Hébert et direction par Priscilla Chaudouet.

Coup de foudre, de La Broquerie. Texte et direction par Léonie Granger et Éliane Nadeau.

Le Candidat du peuple, de Saint-Boniface. Texte de Gratien Gélinas et direction par Léo Rémillard.

Entre les sketches, la chorale permanente de la Fédération des aînés franco-manitobains, Jeune de coeur, interprétera plusieurs chansons, dont la chanson Z'aînez-vous pas. Mise sur pied par Marguerite Dumesnil de Saint-Norbert, la chorale est dirigée par Gisèle Marion.

K.B.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du CCFM: ***Lianne Fournier*** le 1er novembre; ***Stickshift*** au Mârdi Jazz le 5 novembre (entrée: 3 $); ***Superfixie*** les 7 et 8 novembre.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Dawn of Romanticism*** (Liszt et Schumann). Les 9 et 10 novembre à 20 h à la salle du Centenaire. Billets au 949-3999.

✓ La Winnipeg Philharmonic Choir interprète des extraits du ***Requiem de Brahms*** le 3 novembre à l'occasion du dimanche de la Toussaint. À l'église anglicane Matthews Maryland à 16 h. Les billets (13 $ et 11 $ pour aînés et étudiants) sont disponibles aux comptoirs Ticketmaster (780-3333) et à la Philharmonic Choir (488-0932).

✓ Le chanteur ***Bruce Cockburn*** est à Winnipeg le 4 novembre à 20 h à la salle du Centenaire. Les billets (19,50 $ et 22,50 $) sont disponibles à Home-Made Music et aux comptoirs Ticketmaster (780-3333).

✓ ***L'Orchestre de chambre du Manitoba*** présente un concert conjointement avec le Tokyo String Quartet le 7 novembre au théâtre Walker. Billets: 783-7377.

ENFANTS

✓ La Bibliothèque de Saint-Boniface offre ***l'heure du conte*** de septembre à juin tous les mercredis à 18 h 30 et les vendredis à 10 h 30. Inscription au bureau de référence des enfants au 986-4332.



Le Ballet royal présente The Dream jusqu'au 3 novembre.

✓ Au ***Centre éducatif Fort Whyte*** (1961, chemin McCreary): exposition d'artisanat naturel de 13 h à 16 h le 3 novembre; et le Souper Fort Whyte de la moisson le 7 novembre de 16 h 30 à 20 h 30 au Ramada Inn (1824, chemin Pembina). Les fonds prélevés au souper iront au Centre d'interprétation du Centre Fort Whyte.

CINÉMA

✓ Le Winnipeg Film Group projette la première de ***Smoked Lizard Lips***, de M.B. Duggan, filmé entièrement à Winnipeg avec des acteurs manitobains. Du 2 au 14 novembre à 19 h 30 et 21 h 30, ainsi que les 1er et 2 à minuit. Entrée: 5 $ (4 $ pour étudiants et 3,50 $ pour membres).

✓ Du 7 au 10 novembre, le Musée des beaux-arts de Winnipeg présente ***Cannes International Advertising Film Festival 1990*** à 19 h et 21 h (à 14 h les 9 et 10 novembre). Entrée: 4,50 $ (3,50 pour membres, étudiants et aînés).

ARTISANAT

✓ ***Children's House*** (150, ave Pacific) tient une vente de poterie et d'artisanat les 9 et 10 novembre entre 10 h et 16 h. Entrée et garderie gratuites. Information: 956-1622.

✓ La ***boutique du Musée des beaux-arts*** de Winnipeg tient un portes-ouvertes les 2 et 3 novembre de 11 h à 17 h. L'exposition et la vente se poursuit jusqu'au 17 novembre.

THÉÂTRE

✓ ***M. Butterfly*** est la première pièce de la saison pour le Manitoba Theatre Centre. La comédie musicale, une coproduction avec le Centre national des arts d'Ottawa, joue à Winnipeg jusqu'au 9 novembre. Billets: 942-6537.

✓ Le MTC Warehouse Theatre présente ***Goodnight Desdemona (Good Morning Juliet)*** du 6 au 23 novembre. Les billets pour la comédie d'Ann-Marie MacDonald varient entre 12 et 20 $ et sont disponibles au 942-6537.

EXPOSITIONS

✓ L'exposition ***Êtres marginaux*** de Aija Aleksandra Svenne est à la galerie du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 1er décembre.

✓ L'exposition ***Portraits de Mozart*** est en montre à la galerie de l'Alliance française (725, avenue Corydon) jusqu'au 3 novembre. L'exposition est une suite de variations à partir des plus beaux et des plus significatifs portraits authentiques de Wolfgang Mozart.

✓ Les oeuvres d'Hélène Lemay, de Winnipeg, sont exposées à la Bibliothèque de Saint-Boniface ***Mon jardin au lac***, une collection d'aquarelles et de sérigraphies, jusqu'au 15 novembre.

✓ Jusqu'au 1er décembre, le Musée des beaux-arts explore l'oeuvre de l'artiste inuit Pudlo Pudlat. L'exposition Pudlo: Thirty Years of Drawing rassemble 105 dessins de l'artiste de Cape Dorset.

LOISIRS

✓ Le prochain match de ***Quelques arpents de pièges*** au Canot (768, avenue Taché) a lieu le 1er novembre à 16 h 30

✓ Le Centre culturel franco-manitobain propose de déguster cinq vins de la maison Mommessin lors du ***Festin du Vignoble*** qui se tiendra le 15 novembre prochain dans la salle Jean-Paul-Aubry. Cocktail à 18 h 30 suivi d'un repas à 20 h. Les billets (50 $ + TPS) sont disponibles au CCFM

✓ Les amateurs de jeux de cartes sont invités à découvrir ***le Drol*** tous les mercredis dès 20 h au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Renseignements Bernard au 233-1213 ou Lucien au 774-7668

Dans le cadre du programme scolaire

Passe-Partout sera au Festival du Voyageur

Les vedettes de la série télévisée Passe-Partout, diffusée par la Société Radio-Canada, participeront du 10 au 14 février prochain au programme scolaire du Festival du Voyageur. L'animatrice Passe-Partout sera accompagnée de son ami Passe-Montagne.

Le Festival du Voyageur a diffusé dans les écoles du Manitoba son horaire d'activités pour les jeunes. Trois programmes sont offerts de la prématernelle à la 6e année, tandis que les 7e à 12e années ont le choix de quatre différents programmes.

Les programmes comprennent une quarantaine d'activités dans les secteurs suivants: le bricolage, les jeux et sports, les ateliers historiques, et les spectacles.

Parmi les vedettes, on compte le groupe montagnais Kasht'n, le groupe Vol-Au-Vent de Vancouver, le chanteur québécois Jim Corcoran en coanimation avec le chanteur folk Valdy, le coureur de bois Étienne Brûlé, les chanteurs et raconteurs amérindiens Winston et Stéphane Wuttenee, et le duo Passe-Partout.

Le spectacle va commencer par la livraison d'un mystérieux paquet pour Passe-Montagne. Les deux comédiens feront participer les enfants en les invitant à chanter avec eux plusieurs chansons connues des tout-petits.

Le but du programme scolaire est de renseigner les étudiants du Manitoba sur la période de 1680 à 1867, tout en créant une ambiance de joie de vivre.

J.-P. D.





Passe-Partout et Passe-Montagne animeront des spectacles du 10 au 13 février 1992 pour les écoles au Rendez-Vous.

La mise sur pied du comité culturel se poursuit

Des cantiques de Noël en français à Brandon?

Plutôt inactif depuis sa fondation le printemps dernier, le comité culturel de Brandon prévoit organiser en décembre un souper où on chantera des cantiques de Noël.

Selon l'une des fondatrices du comité, Sylvia Taggart, il n'y a rien eu depuis la soirée de fondation en mai dernier à cause de l'été.

Mais les activités du comité Franc-Ouest vont maintenant reprendre. Sylvia Taggart, Rhea Chudy et Ginette Paquette doivent se rencontrer le 12 novembre. Une autre personne, Suzanne Kiazyk, se joindra au groupe à la fin du mois.

Au même moment, l'Association culturelle franco-manitobaine doit se rendre à Brandon afin de rédiger la constitution du nouveau comité.

Sylvia Taggart, originaire de Laurier, est encouragée par le fait que 120 personnes ont assisté à la première soirée. «C'est mieux de promouvoir le français de façon culturelle plutôt que de demander des services qui créeraient beaucoup de problèmes. Si les gens s'amusent bien, ils vont revenir!»

Citant des chiffres de la Société franco-manitobaine, la directrice de l'école New Era estime qu'il y aurait environ 500 francophones et francophiles à Brandon, ce qui représente un petit village.

Le défi maintenant est d'arriver à les rejoindre. Heureusement, l'école de Sylvia Taggart compte 330 élèves en immersion. Elle a aussi l'intention d'utiliser le bulletin des professeurs. Le printemps dernier, on avait même inséré dans le Brandon Sun une annonce communautaire contenant une phrase en français.



photo: Yves Chartrand

La présidente du comité culturel Franc-Ouest de Brandon, Sylvia Taggart, a enseigné huit ans à Élie, puis 13 ans à Thompson. Elle en est à sa sixième année dans la Division scolaire de Brandon et à sa deuxième comme directrice de l'école New Era.

Le véhicule de prédilection reste le bulletin paroissial de l'église catholique St. Augustine. C'est d'ailleurs à cet endroit que devrait se tenir la soirée de Noël. «On pense qu'il y a beaucoup d'intérêt mais peut-être qu'il n'y en a pas.»

Sylvia Taggart ajoute: «Le Centre multiculturel de Brandon voulait qu'on se rattache à eux, mais on voulait fonctionner par nous-même.»

Les francophones de Brandon viennent pour la plupart de l'extérieur. À part Sylvia Taggart, Rhea Chudy est de Saint-Lazare, Ginette Paquette de Winnipeg et Suzanne Kiazyk de Saint-Boniface.

Yves CHARTRAND

Assemblée annuelle de l'ACFM

Une journée d'ateliers

L'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) tiendra au printemps 1992 une journée d'ateliers pour les divers comités culturels de la province.

Le président Marcel Marion explique: «En raison des coupures dans les octrois, il faut continuer à se tenir ensemble. Lors d'une journée de formation et d'ateliers avec l'exécutif des comités culturels, on pourra échanger nos idées.»

Chaque comité a vu son financement réduit d'environ 20 %, selon Marcel Marion, et l'ACFM, dont le budget est d'environ 20 000 $, a elle-même perdu 1 000 $ de la province.

Le président espère que les comités pourront bénéficier des fonds de l'Entente Canada/communauté.



Archives La Liberté

Le président de l'ACFM, Marcel Marion.

À l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tenait à Somerset le 26 octobre, Marcel Marion a fait savoir que l'ACFM se rendra à Brandon le 30 novembre afin de faire la constitution du comité culturel mis sur pied le printemps dernier.

L'ACFM désire également «en partir un» à Saint-Adolphe.

Par ailleurs, l'ACFM a approuvé une somme de 4 000 $ pour permettre une tournée par le spectacle de Nicole Brémault et ses enfants dans une dizaine de groupes préscolaires de la province au printemps 1992.

Quelques comités culturels se sont aussi montrés intéressés par le spectacle gratuit offert par l'orchestre du Commandement aérien. Les représentations auraient lieu au cours de l'hiver.

Yves CHARTRAND

SPORT

De l'Europe au Canada

L'art de la chasse

Raphaël Gréban de Saint-Germain «est né avec un fusil entre les dents». C'est sa propre épouse, Béatrice, qui le dit. Et le principal intéressé, loin de nier la chose, confirme qu'il a bel et bien la chasse dans le sang!



Photo: Ismène Toussaint

À chaque fois qu'il le peut, Raphaël Gréban de Saint-Germain retourne en Belgique au mois de novembre pour participer à la traditionnelle chasse à courre de la Saint-Hubert, le patron des veneurs.

Ce Manitobain d'adoption, issu de la vieille noblesse de Belgique, est en effet l'héritier d'une tradition ancestrale de la chasse. Sa mère faisait partie du plus vieil équipage d'Europe de chasse à courre et son père était un fervent amateur de chasse à tir.

Rien d'étonnant, donc, si l'une des premières préoccupations de Raphaël Gréban de Saint-Germain, sitôt le pied posé en terre manitobaine il y a une quinzaine d'années, fut de traquer la faune locale de tous poils et de toutes plumes.

Son intérêt s'est d'abord porté sur les oiseaux – oies, canards, poules de prairie – alors qu'il était agriculteur. Puis ce fut le lièvre, le chevreuil, le cerf et l'orignal. Seuls l'ours et le loup manquent encore à son tableau de chasse.

«Ma motivation? Le grand air, les espaces, et l'occasion de pouvoir tirer quelque chose», explique-t-il. Tirer, mais pas n'importe comment. Pour Raphaël Gréban de Saint-Germain, «le respect de l'animal» est une valeur fondamentale qui distingue le vrai chasseur du simple braconnier.

«Respecter l'animal, ça signifie d'abord lui donner une chance. Je ne pourrai jamais tirer sur une bête immobile en face de moi. Ce serait comme viser un éléphant dans un couloir. Si le tir n'est pas en mouvement, ce n'est pas de la chasse, c'est du massacre!»

Tout bon chasseur doit également être sensible à la qualité de son tir. Pour le résidant de Winnipeg, qui travaille dans la distribution des produits fins, «un tir est réussi lorsqu'il est relativement difficile et que la bête est tuée du premier coup sans souffrir. Si deux ou trois coups sont nécessaires, ça devient du massacre.»

Malgré 15 années de pratique au Manitoba, Raphaël Gréban de Saint-Germain a conservé les techniques de chasse européennes. Lorsqu'il est parti traquer le chevreuil il y a quelques semaines du côté de Saint-François-Xavier, six amis l'ont accompagné et la partie de chasse s'est déroulée selon les règles de l'art: cinq rabatteurs avec un fusil et deux tireurs en poste.

«En Europe, on chasse encore beaucoup en battue, alors qu'ici, les gens se contentent souvent de monter dans leur pick-up et de se promener dans la campagne», explique-t-il.

En revanche, Raphaël Gréban de Saint-Germain constate que la chasse est mieux acceptée au Canada qu'en Europe où les groupes d'opposition sont très actifs. «Pour un citadin qui n'a jamais assisté à une chasse, je comprends que cela puisse paraître choquant», reconnaît-il.

«Je n'ai jamais vu de réaction négative au Canada parce que j'ai l'impression que tout le monde a au moins un chasseur dans sa famille. On dirait que les citadins sont moins citadins qu'en Europe, que le monde de la nature est plus proche du monde de la ville.»

«Et puis, au Manitoba, il y a une prolifération d'animaux. Il suffit d'aller au parc Birds Hill pour voir les énormes panneaux qui mettent en garde les conducteurs contre les chevreuils!»

Laurent GIMENEZ

Conseils aux chasseurs débutants

Pour devenir chasseur au Manitoba, il est nécessaire de franchir quelques étapes que Raphaël Gréban de Saint-Germain nous décrit.

1) Passer le test obligatoire du ministère des Ressources naturelles.

Les candidats doivent savoir manier convenablement les armes et identifier les animaux. «On ne peut pas tirer sur tout ce qui vole, précise Raphaël Gréban de Saint-Germain. Certains canards sont protégés de façon absolue».

2) Acheter l'arme correspondant à ses goûts et à ses ambitions.

En moyenne, il faut compter 250 $ pour un fusil à poudre noire, 300 $ pour un fusil à cartouches (petit gibier) et 400 $ pour un fusil à balles (gros gibier).

3) Accompager une équipe de chasseurs avertis.

Le meilleur moyen pour prendre conscience du fait que la chasse est une affaire sérieuse. Il faut savoir apprécier le relief, déterminer la direction du vent et se placer en conséquence. Plusieurs règles de sécurité sont également impératives, comme le port de vêtements de couleurs vives.

L.G.

Pour plus de renseignements, on peut consulter [illegible] de la semaine à la fin du journal ou appeler le ministère des Ressources naturelles au 945-6784.

Dans la Ligue Hanover-Taché

Un équilibre incertain

Le président de la Ligue de hockey Hanover-Taché, Yves Lafrenière, est déjà confiant que les Canadiens de Saint-Pierre reviendront l'an prochain.

«L'équipe va continuer à se tenir intéressée. Ils veulent rester en bons termes avec la Ligue. Peut-être que ça va faire du bien. Les gens attendent toujours qu'une personne comme Gilbert Lahaie fasse l'ouvrage».

Le retrait de Saint-Pierre s'explique par le départ définitif de plusieurs vétérans comme Robert Bérard, Jacques Lévesque et Marc Rodrigue, la décision de Robert Rioux d'aller jouer une année avec les Stampeders de Morris de la Ligue South Eastern, mais surtout par le désir de plusieurs jeunes de faire partie de l'équipe d'Emerson dans la Ligue junior B.

«C'est de valeur pour des gars comme Gilbert ou mon père Henri. Les jeunes sont plus indépendants. Depuis l'an dernier, le désir n'était plus là pour moi, la flamme était éteinte», soutient Robert Bérard, le meilleur compteur de l'histoire des Canadiens.

Yves Lafrenière ne cache pas qu'il s'agit d'une année assez dure pour la Hanover-Taché. Après Landmark et Mitchell qui avaient des joueurs mais pas d'organisation, les Canadiens sont la troisième équipe à suspendre leurs activités.

Saint-Malo et Sainte-Anne ont aussi éprouvé des problèmes à trouver des joueurs, mais tout devrait rentrer dans l'ordre, selon le président de la Ligue.

«C'est l'économie, ça coûte tellement cher maintenant jouer au hockey. Les gars sont moins intéressés à jouer senior.»

Pour les As de Sainte-Anne, la saison de 24 matchs commence le 7 novembre à Niverville. Le directeur général Jacques Saint-Vincent n'est pas sûr du nombre de joueurs que l'entraîneur Andy Ristau aura à sa disposition. Mais il souhaitait ouvertement que la neige tombe.

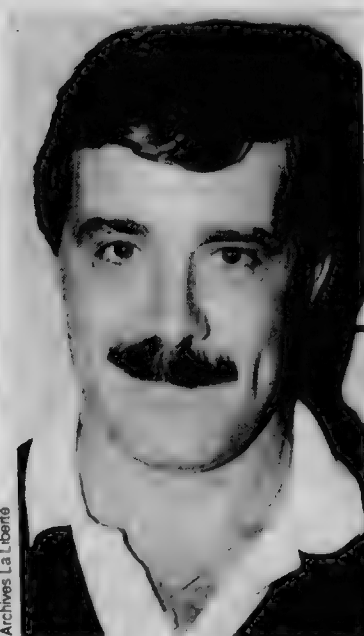


Le président de la Hanover-Taché, Yves Lafrenière.



Archives La Liberté

À l'instar de Jacques Lévesque, Robert Bérard va jouer dans deux ligues de hockey cette année, une quarantaine de parties en tout! «Il n'y a pas de mise en échec, de lancer frappé. J'ai du fun quand même!»



Archives La Liberté

Jacques Saint-Vincent et les As: «Les choses vont prendre soin d'elles-mêmes. Ce n'est pas le nombre de joueurs qui compte, c'est la qualité.»

«Dans le moment, certains n'ont pas la fièvre du hockey. L'année sera incertaine, mais les As devraient être prêts en février. On a jusqu'au 12 janvier pour signer des joueurs. Tout ce qui compte, ce sont les éliminatoires. Si l'équipe réussit au début de l'année, ce sera un boni.»

Les As devront d'abord s'assurer de faire les éliminatoires. Des sept équipes, l'équipe de dernière place sera automatiquement éliminée.

Les autres équipes se disputeront un tournoi à la ronde et les deux dernières seront alors excluses. Les quatres formations restantes s'affronteront ensuite lors de demi-finales quatre de sept. La finale sera aussi une série quatre de sept.

Plus équilibrée

Yves Lafrenière croit que la Ligue sera plus équilibrée. Toutefois, quelques joueurs de Saint-Pierre ont déjà rejoint les formations les plus fortes du circuit. Notons Aimé Plett et Gilles Boulley à Ile-des-Chênes, et Barry Rochon à Niverville.

Tim Wiens, anciennement de Grunthal, est aussi rendu avec les North Stars qui seront dirigés cette année par Rick Fontaine, l'entraîneur des grands champions de l'an dernier, les Clippers de Niverville.

À La Broquerie, les Habs ont mis la main sur Paul Gauthier et Alain Robidoux de Saint-Pierre ainsi que Daniel Parent, qui jouait pour les As l'an dernier.

Yves CHARTRAND

T'es en parenté avec qui, toi?



Renée-Claude Gratton, fille de Colette et Jean-Claude Gratton de Anola, née le 22 mars 1991.

Les grands-parents sont Léola (née Grégoire) et Roger Parent de Saint-Joseph et Arcélie (née Aquin) et Hilaire (décédé) Gratton, de Sainte-Agathe.

Les arrière-grands-parents sont Ernestine (née Dionne) Parent de Saint-Boniface et Angéline (née Gervais) et Zépherin Aquin de Saint-Vital.

Le parrain et la marraine sont Brigitte (née Arondel) et Cyril Parent de Saint-Boniface.

Feu vert

Enlever le statique sans polluer



Il existe une façon efficace et non-polluante d'enlever le statique de la lessive dans la sécheuse. On peut éviter d'utiliser les feuilles de Bounce bourrées de produits chimiques en mettant tout simplement, 10 minutes avant la fin du cycle, une petite serviette humide qui attirera toute l'électricité statique de la sécheuse.

L'idéal, c'est d'éviter d'utiliser la sécheuse. Tant que la météo le permet, on peut tout aussi bien laisser sécher sa lessive sur une corde à linge à l'extérieur. Il existe aussi des séchoirs pliants en bois ou en plastique. Ceci économise argent et énergie.

Pour ceux qui présenteraient l'argument que les feuilles de Bounce ajoutent une odeur agréable à la lessive, le savon utilisé en fait tout autant (un savon sans phosphate, évidemment).

Gens d'ici

Jacques Lemay à Charlottetown

La boucle est bouclée pour Jacques Lemay. 20 ans après avoir obtenu son premier emploi professionnel au Festival de Charlottetown, il a été nommé directeur artistique de cette manifestation. Il succède à l'actuel directeur qui quitte ses fonctions en février à la fin de son contrat.



Jacques Lemay

Enseignant, chorégraphe, metteur en scène et producteur, Jacques Lemay a notamment travaillé pendant treize ans comme directeur de jazz et chorégraphe pour le Ballet royal de Winnipeg.

Après 15 ans à Winnipeg, Jacques Lemay était allé s'établir à Vancouver. L'an dernier, il s'était néanmoins occupé de la mise en scène du ballet folklorique Rose Latulippe présenté par les Danseurs de la Rivière-Rouge.

Les dernières Filles de la Croix ont quitté Saint-Malo

«C'est triste une grande maison vide»

Une longue page d'histoire a été tournée lorsque, en août dernier, les Soeurs Jeanne St-Vincent, Yvonne Gagné et Irène Forest ont franchi pour la dernière fois le seuil du couvent de Saint-Malo. Leur départ marquait la fin de 86 années de présence des Filles de la Croix dans le village.

Sr Jeanne St-Vincent a mis pour la première fois les pieds au couvent de Saint-Malo en 1935. Elle était alors une toute jeune religieuse fraîche émoulue du noviciat de France.

À partir de 1938, elle a enseigné dans plusieurs paroisses du Manitoba et de la Saskatchewan (sa province natale), puis a exercé des responsabilité au sein de la maison-mère à Winnipeg. En 1972, bref retour d'un an à Saint-Malo, suivi d'une troisième et dernière période de 1984 à 1991.



photo: Laurent Gimenez

On reconnaît, de gauche à droite, les Soeurs Jeanne St-Vincent, Berthe Alarie et Yvonne Gagné.

«Cela m'a fait beaucoup de peine de partir et de laisser cette grande maison vide, mais nous n'y faisions plus grand chose», constate l'ancienne supérieure provinciale des Filles de la Croix. «Nous étions une communauté vieillissante: sur cinq soeurs en 1984, trois sont mortes en l'espace de deux ans.»

Le temps de la splendeur est en effet passé. Loin le temps où les Filles de la Croix étaient les seules institutrices à Saint-Malo. Il en fut ainsi de 1905, date de leur arrivée au village, jusque dans les années 50.

Loin aussi le temps où une quinzaine de soeurs habitaient le couvent et s'activaient partout dans la paroisse: à l'école, à la sacristie, auprès des pauvres, des vieux et des malades. «Quand on avait des problèmes, on allait au couvent», se souvient Ryanne Gosselin, une paroissienne.

La communauté des Filles de La Croix, fondée en France en 1805 par saint André-Hubert Fournet et sainte Jeanne-Élisabeth Bichier des Ages, ne compte plus aujourd'hui au Canada que 72 soeurs, dont 59 au Manitoba (1).

Sr Berthe Alarie, qui a enseigné durant 14 ans à Saint-Malo, considère que la baisse des vocations a suivi le Concile Vatican II à la fin des années 60. «Ce fut une période de grands bouleversements à laquelle nous n'étions pas aussi bien préparées qu'en France. Les changements dans les règles de vie, dans les costumes, nous ont frappé d'un coup.»

Malgré ces revers, Sr Jeanne St-Vincent se refuse à «désespérer de l'avenir» et affirme sa «foi absolue dans la communauté et dans la jeunesse.» Les Filles de la Croix ne comptent-elles pas deux jeunes recrues, l'une en pré-noviciat et l'autre en période de voeux annuels?

Et la communauté n'a-t-elle pas su s'adapter déjà dans le passé en élargissant son oeuvre au secteur de la santé? «Les moyens de notre action ont changé, oui, mais pas nos principes de base qui sont d'aider les pauvres, d'aller là où les besoins sont les plus grands», estime Sr Jeanne St-Vincent.

Et puis, quand la réalité est trop cruelle, il reste les souvenirs, les doux souvenirs qui illuminent d'un sourire le visage des deux religieuses.

«Les gens de Saint-Malo ont une foi très profonde, souligne Sr Berthe Alarie. Ils viennent facilement aux célébrations du mois de Marie, à la messe du Sacré-Coeur. Certaines personnes se rendent tous les soirs à la grotte pour prier.»

Sr Jeanne St-Vincent approuve: «Je garderai toujours le souvenir d'une population très sympathique, qui aime beaucoup les soeurs et qui n'a pas peur de le montrer. Nulle part je n'ai ressenti autant de révérence, de respect et d'amour pour les soeurs.»

Laurent GIMENEZ

(1) Parmi ces 59, 34 sont à la maison-mère de Winnipeg. Sept soeurs seulement oeuvrent encore à l'extérieur de la ville, plus exactement à Saint-Adolphe, Saint-Claude et...Saint-Malo (il s'agit de Sr Irène Gagné qui enseigne en 1ère année). Outre le Manitoba, on compte 12 Filles de la Croix en Saskatchewan et deux au Brésil.

Si le couvent redevenait école

Que va devenir le couvent de Saint-Malo maintenant que les Filles de la Croix l'ont déserté? Peut-être une école catholique d'évangélisation.

C'est en tout cas le projet sur lequel travaille depuis déjà presque trois ans un groupe de paroissiens réunis en comité (1). Leur objectif est de louer ou d'acheter le couvent aux Filles de la Croix et d'y installer un centre religieux où des jeunes adultes de 18 ans et plus pourraient mener une vie spirituelle et communautaire pendant quelques mois.

Gilbert Vielfaure, membre du comité de l'école catholique d'évangélisation, souligne bien «qu'il ne s'agirait pas d'une école de théologie. On ne délivrerait aucun diplôme mais on offrirait aux jeunes une vie de prières, de communauté avec d'autre jeunes et de rencontre avec Dieu.»

Gilbert Vielfaure a lui-même étudié dans une école semblable à Radway, un petit village albertain. «Une des meilleures années de ma vie», affirme-t-il. L'école d'évangélisation accueillerait entre 10 et 15 élèves chaque année. Il y aurait une session annuelle en français suivie d'une session annuelle en anglais, et ainsi de suite.

Selon le comité, il n'est pas impossible que le projet devienne réalité dès septembre 1992. L'archevêché de Saint-Boniface a déjà donné son appui moral et les négociations avec les Filles de la Croix sont en cours. Gilbert Vielfaure encourage d'ailleurs la population «à prier pour que le projet se réalise.»

L.G.

(1) Les membres du comité sont: Gilbert Vielfaure (Saint-Boniface), Sr Thérèse André (Lorette), Sr Odile St-Pierre (Richer), André Robin (Précieux-Sang), Clément Hacault (Bruxelles), Lise Lavack (Lorette), Joseph et Lorraine Brodeur (Saint-Adolphe), l'abbé Joseph Choiselat (Saint-Malo) et le père John Kratcher (Marianistes).

Une journée de remerciement

La paroisse de Saint-Malo invite tous les anciens et anciennes à une fête de reconnaissance pour les Filles de la Croix qui se déroulera ce dimanche 3 novembre.

Au programme: messe d'action de grâce à 10 h 45, thé à 14 h au sous-sol de l'église et chorales d'aînés et de jeunes.

La présidente du comité de la fête, Ryanne Gosselin, compte sur la présence d'une vingtaine de religieuses. Elle rappelle que parmi la soixantaine de soeurs enseignantes qui ont oeuvré dans le village depuis 1905, 10 sont natives de Saint-Malo, dont sept encore vivantes (1).

«C'est une journée de remerciement pour les soeurs qui ont tellement apporté à la communauté, explique Ryanne Gosselin. Elles ont été nos premières enseignantes, et puis elles ont travaillé auprès des malades, des personnes âgées, dans l'église. On aurait vraiment aimé qu'elles demeurent jusqu'à l'an prochain, pour le centenaire de la paroisse.»

L.G.

(1) Il s'agit des Soeurs Anita Bouliard, Marie-Ange Breton, Agnès Breton, Irène Forest, Aline Catellier, Aline Comeau et Laurette Dubois. Les trois soeurs décédées sont Rosa Gosselin, Antoinette Maynard et Jeanne Marcotte.

ADMINISTRATEUR(TRICE) DE CENTRE DE SANTÉ

Le District de santé St. Claude Health District est à la recherche d'un(e) administrateur(trice). Notre hôpital et notre foyer de soins prolongés comptant 12 lits (hôpital) et 18 lits (foyer) offrent un environnement idéal pour une carrière stimulante et intéressante. Le District de santé St. Claude est membre de l'Association Catholique du Manitoba.

Le(la) titulaire de ce poste clé (relevant directement du conseil d'administration) dirigera les activités générales et assurera la gestion du Centre.

La personne choisie possède au moins trois années d'expérience récente en gestion d'un service de santé incluant des antécédents solides en planification et services au patient. Une accréditation d'un programme reconnu d'administration de services de santé ou une inscription à un tel programme est requise. Vous devez avoir le sens de l'initiative et posséder l'expérience prouvant vos aptitudes pour la gestion financière, les relations interpersonnelles et la direction. Le bilinguisme est souhaitable.

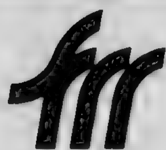
Nous offrons un salaire concurrentiel et un programme complet d'avantages sociaux.

Pour un examen confidentiel de votre candidature, veuillez présenter une demande d'emploi écrite décrivant en détails votre éducation et votre expérience au:

Président du conseil d'administration
District de Santé St. Claude Health District
Case postale 400
Saint-Claude (Manitoba)
R0G 1Z0

Avant le 28 novembre 1991

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823



La Société franco-manitobaine

APPELS D'OFFRES

Les soumissions visant le projet ou service ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le vendredi 15 novembre 1991. Elles devront être adressées à:

Directrice générale
Société franco-manitobaine
212-383, boul Provencher
Case postale 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 233-4915 ou 1-800-665-4443.

PROJETS

Conceptualisation d'un réseau d'agents et d'agentes de développement communautaire pour le Manitoba français. Recommandation d'un plan complet d'implémentation du réseau avec coûts et échéanciers de réalisation.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, veuillez composer le (204) 233-4915.

La Société franco-manitobaine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.



La Société franco-manitobaine

APPELS D'OFFRES

Les soumissions visant le projet ou service ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le vendredi 15 novembre 1991. Elles devront être adressées à:

Directrice générale
Société franco-manitobaine
212-383, boul Provencher
Case postale 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 233-4915 ou 1-800-665-4443.

PROJETS

Établissement d'un plan global de formation, par domaines d'actions, pour l'ensemble de la communauté francophone du Manitoba, comprenant les besoins spécifiques des communautés. Recommandations de priorités avec coûts et échéanciers de réalisation.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, veuillez composer le (204) 233-4915.

La Société franco-manitobaine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Nécrologies

Blanche Chenard
(née Boiteau)

Le vendredi 25 octobre 1991, est décédée paisiblement à l'âge de 90 ans, au Foyer Valade Mme Blanche Chenard.

Mme Chenard laisse dans le deuil une fille et deux fils: Louise et son époux Robert Trudel, Dr Jacques Chenard et son épouse Colette de la ville de Québec, Dr Georges Chenard et son épouse Sue d'Ottawa, Ontario, et aussi neuf petits-enfants.

Elle fut précédée dans la mort par son époux Gérard, le 30 juillet 1982, ainsi que par un frère et six soeurs.

La messe de la Résurrection a été célébrée le mardi 29 octobre 1991 à 11 h en l'Église des Saints-Martyrs-Canadiens, 289, ave. Dussault, avec M. l'abbé Jean-Louis Rocan célébrant. La dépouille mortelle a été exposée de 10 h 30 jusqu'à l'heure du service. L'inhumation a suivi au Cimetière de Glen Lawn.

Les amis qui le désirent pourront exprimer leur sympathie en offrant un don soit au Foyer Valade, 450, chemin River, ou à une oeuvre charitable de leur choix.

La famille aimerait remercier le personnel du Foyer Valade pour l'amour et les bons soins donnés à notre mère lors de son séjour au Foyer Valade. On aimerait aussi remercier M. l'abbé Jean-Louis Rocan et la chorale de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, et tous ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie, soit par offrandes de messes, présence aux funérailles ou toute autre marque d'amitié.

La direction des funérailles a été confiée au salon Mortuaire Desjardins, 233–4949.

Emma Lavallée
(née Beaudette)

Paisiblement dans son sommeil le 19 octobre 1991, au Foyer Valade, Emma Lavallée, âgée de 86 ans, est retournée vers le Père.

Elle a été précédée dans la mort par son époux Edward en 1949, son père Félix en 1959, sa mère Flavie en 1959, ses frères Arthur en 1909, Edmond en 1924, Albert en 1953, Georges en 1990; ses soeurs Yvonne en 1909, Yvonne en 1931, Agnès en 1933, Anna Plamondon en 1975.

Elle laisse dans le deuil trois soeurs: Blanche de Winnipeg, Ida Hofreiter, Gilberte Margua et son époux Frank de la Californie, deux belles-soeurs, mesdames Georges Beaudette et Albert Beaudette ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les prières ont été récitées le jeudi 24 octobre 1991 à 19 h au salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe de la Résurrection a été célébrée le vendredi 25 octobre 1991 à 14 h 30 en l'église Saint Pie V de Letellier. Le père Laval Cloutier était le celébrant. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial de Letellier

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche à temps partiel

Employé(s) III

au

bureau divisionnaire

Qualités requises:

- excellente dactylographie;
- bonnes capacités d'organisation;
- habileté à oeuvrer avec le public;
- maintenir un système de gestion des données compatible avec IBM et travailler avec "Microsoft Word" seront des avantages. La division donnera la formation nécessaire.

Date d'entrée en fonctions: le 15 novembre 1991

Date limite: le 6 novembre 1991

Veuillez adresser votre lettre de demande et votre curriculum vitae à:

Madame Lillian La Flèche
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface n°4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

La Division scolaire de Seven Oaks nº 10

est à la recherche d'un(e)

enseignant/enseignante

pour la sixième année, programme d'immersion, à l'école H.C. Avery. Cette position commence le 1er décembre jusqu'au 30 juin 1992.

Veuillez s'il vous plaît nous faire parvenir votre demande ainsi que votre curriculum vitae avant le 1er novembre à:

La Division scolaire de Seven Oaks n°10
830, rue Powers
Winnipeg (Manitoba)
R2V 4E7

APPEL D'OFFRES
PROJET DE RECHERCHE

Des soumissions sous pli cacheté avec mention **projet de recherche** pour le projet ci-dessous, seront reçues jusqu'à 14 h, heure locale de Winnipeg, le mardi 12 novembre 1991.

PROJET: **Projet de recherche sur les besoins en lieux physiques et en réseau électronique pour les centres de vie française.**

Tout consultant ou toute firme de consultants pourra s'associer avec un.e autre consultant/firme pour les fins du projet à condition que le Ccfm n'ait à répondre qu'à un seul signataire.

Les consultants.es ou firmes de consultants peuvent se procurer les paramètres et l'échéancier du projet auprès de Roger Gamache, directeur général, au (204) 233–8972.

Le Ccfm ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

S'il vous plaît, faire parvenir votre soumission à:



Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

SAINTE-ROSE-DU-LAC

De l'eau pour le village

Une réunion publique aura lieu cet automne pour confirmer l'engagement de la vingtaine de résidants de Sainte-Rose qui ont indiqué qu'ils voulaient un nouveau système d'eau.

Depuis plus d'un an, l'installation d'un puits et d'un système de distribution d'eau se discute au village. La municipalité vient de compléter un test pour voir s'il y a une qualité correcte et une quantité suffisante d'eau pour forer un puits. Le site choisi situé est à deux milles et demi au nord-est du village.

«C'est seulement ceux qui veulent de l'eau qui payeront, mentionne Michèle Denys, secrétaire-trésorière de la municipalité. On veut faire une réunion cet automne pour que toute la paperasse soit faite cet hiver et que la construction commence première chose ce printemps.»

Le projet sera géré par la Commission de l'approvisionnement en eau du gouvernement provincial. Un ingénieur de la Commission prépare en ce moment une estimation du coût de la construction.

K.B.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

La Société franco-manitobaine, de concert avec l'ensemble de la collectivité franco-manitobaine et les organismes franco-manitobains, protège les intérêts de la francophonie, facilite l'épanouissement de la vie française et fait la promotion du français au Manitoba

Candidatures aux postes du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine

Madame Paulette Desaulniers-Bernard, présidente du comité de candidatures de la Société franco-manitobaine, est heureuse de vous communiquer le nom des personnes qui se présentent comme candidats et candidates aux élections de la prochaine assemblée générale annuelle de la SFM, **le 2 novembre 1991**.

Présidence – poste vacant (mandat 1 an)

Vice-présidence * revendications politiques – poste vacant (mandat 3 ans)

Conseillers et Conseillères – Quatre postes à combler (3 mandats de 3 ans et 1 mandat de 1 an)

André Bazin
Patricia Courcelles
Claude Courchaine
Réjean David
Suzanne Therrien-Richards

Présidence * Conseil provincial de concertation et de priorisation – poste vacant (mandat 1 an)

Claudette Toupin

Les candidatures seront acceptées jusqu'à 11 h, le 2 novembre. L'élection aura lieu en après-midi. Les membres de la SFM sont invités à soumettre leur candidature.

Case postale 145
212-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

233-4915
1-800-665-4443

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 2 novembre

- 7h30 CBWFT Vazimolo
- 7h32 CBWFT Les oursons volants
- 8h00 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
  Télé-M Punkie
- 8h30 CBWFT Tic et tac, les rangers du risque
  Télé-M Ma petite pouliche
- 9h00 CBWFT Looping
  Télé-M Les tortues Ninja
- 9h30 CBWFT La bande à Picsou
  Télé-M Bucky O'hare
- 10h00 CBWFT Tiny toons
  Télé-M G.I. Joe
  TV-5 Bonjour, bon appétit...
- 10h30 CBWFT Pierre et Isa
  Télé-M Bugs Bunny
  TV-5 A comme artiste
- 11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
  Télé-M Ciné week-end: Les révoltés du Bounty
  TV-5 Des chiffres et des lettres
- 11h30 CBWFT La semaine à l'assemblée nationale
  TV-5 Vision 5
- 12h00 CBWFT Ciné-famille: L'île aux pirates
  TV-5 C'est à voir
- 13h00 TV-5 George Dandin
- 14h00 CBWFT L'univers des sports
- 14h30 Télé-M Coupe du monde cycliste 1991
  TV-5 Autant savoir
- 15h00 Télé-M Barcelone 92
  TV-5 Reflets
- 15h30 CBWFT Ma maison
  Télé-M Justice pour tous
- 16h00 CBWFT La bande des six
  Télé-M Vidéo rock détente
  TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h30 Télé-M Jeopardy
  TV-5 Vis à vis
- 17h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Le TVA, édition 18 heures
  TV-5 Le tour du Québec
- 17h10 CBWFT L'envers de la médaille
- 17h30 Télé-M Docteur Doogie
  TV-5 Les francofolies de Montréal
- 18h00 CBWFT Samedi p.m.
  Télé-M Top musique
  TV-5 Journal télévisé de A2
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
  Télé-M Ciné-extra: Le cauchemar de Freddy 4
  TV-5 Thalassa
- 20h00 TV-5 Stars 90
- 21h00 Télé-M Ad lib
- 21h30 CBWFT Le téléjournal
- 21h40 TV-5 Kaléidoscope
- 21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
- 22h05 CBWFT Télé-sélection: Le serment du sang
- 22h20 Télé-M Les sports
- 22h35 TV-5 Le divan
- 23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
- 23h30 TV-5 Thalassa
- 0h30 TV-5 Stars 90
- 2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 3 novembre

- 7h30 CBWFT Vazimolo
  Télé-M Les normes du travail et vous!
- 7h32 CBWFT Caliméro
- 8h00 CBWFT Anne...La maison aux pignons verts
  Télé-M Vision mondiale
- 8h30 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
- 9h00 CBWFT La bande à Ovide
  Télé-M Le monde à venir
- 9h15 CBWFT Manigances
- 9h30 Télé-M Le club les branchés
- 9h45 CBWFT Parcelles de soleil
- 10h00 CBWFT Le Jour du seigneur: Messe célébrée en la paroisse Sainte-Geneviève à Pierrefonds, Québec, par André Corbeil, ptre
  Télé-M Sans détour
  TV-5 Vis à vis
- 10h30 Télé-M Le tour du Québec
  TV-5 Le tour du Québec
- 11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
  Télé-M Ciné week-end: Dites-le avec des fleurs
  TV-5 Les francofolies de Montréal
- 11h30 TV-5 Vision 5
- 12h00 CBWFT Le téléjournal
  TV-5 Thalassa
- 12h05 CBWFT La semaine verte
- 12h30 Télé-M Ciné week-end: L'arme absolue
- 13h00 CBWFT Les matinées du dimanche
  TV-5 Caractères
- 14h00 CBWFT Autosport Molson
  TV-5 Chefs-d'oeuvre en péril
- 14h30 TV-5 Kaléidoscope
- 15h00 CBWFT Éveil
  Télé-M Top musique
- 15h30 CBWFT Génies en herbe
  TV-5 Carré vert
- 16h00 CBWFT La course destination monde
  Télé-M Charivari élite
  TV-5 Journal télévisé belge
- 16h30 Télé-M Si j'avais su...
  TV-5 Génies en herbe
- 17h00 CBWFT Second regard
  Télé-M L'événement
  TV-5 L'école des fans
- 18h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Drôle de vidéo
  TV-5 Journal télévisé de A2
- 18h10 CBWFT Découverte
- 18h30 Télé-M Rira bien...
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 CBWFT Surprise sur prise
  Télé-M Cinéma du dimanche: Quand les femmes s'en mêlent
  TV-5 7 sur 7
- 20h00 CBWFT Les beaux dimanches – Le vrai monde?
  TV-5 Caractères
- 21h00 TV-5 Faut pas rêver
- 21h30 Télé-M Journal intime
- 22h00 CBWFT Le téléjournal
  TV-5 Musique classique
- 22h20 CBWFT Scully rencontre
- 22h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
- 22h50 Télé-M Les sports
- 23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
  Télé-M Vision mondiale
  TV-5 Journal télévisé belge
- 23h15 CBWFT Ciné-Club: Le pouvoir du mal
- 23h30 TV-5 7 sur 7
- 0h30 TV-5 Caractères
- 1h30 TV-5 Chef-d'oeuvre en péril
- 2h00 TV-5 Radio France internationale

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 4 novembre

- 5h30 Télé-M Salut, bonjour!
- 6h00 Télé-M Ciné-matin: Batman
- 7h30 CBWFT Tchaou et Grodo
- 8h00 CBWFT SRC bonjour
  Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
- 8h45 Télé-M Des mots pour le dire
- 9h00 CBWFT Les anges du matin
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 CBWFT La cuisine des anges
  Télé-M Bon appétit
  TV-5 Génies en herbe
- 10h15 CBWFT Pacha et les chats
- 10h30 CBWFT Babar
  Télé-M La vie à Montréal
  TV-5 L'école des fans
- 10h45 Télé-M Mongrain de sel
- 11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
  Télé-M Le TVA, édition midi
- 11h15 CBWFT Le voyage fantastique de Ty et Uan
- 11h30 CBWFT À plein temps
  TV-5 Vision 5
- 11h45 TV-5 Le jeu des dictionnaires
- 12h00 CBWFT L'édition magazine
  TV-5 7 sur 7
- 12h30 CBWFT Les démons du midi
  Télé-M Sous le signe du faucon
- 12h55 TV-5 Stars 90
- 13h30 CBWFT Studio libre
  Télé-M Justice pour tous
- 14h00 Télé-M Santa Barbara
- 14h30 CBWFT Vie de famille
  Télé-M Top modèles
- 14h35 TV-5 Faut par rêver
- 15h00 Télé-M Claire Lamarche
- 15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
  TV-5 Latitude sud
- 15h57 CBWFT En transit
- 16h00 CBWFT Kim et Clip
  Télé-M De bonne humeur
  TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h25 CBWFT En transit
- 16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
  TV-5 Bonjour, bon appétit...
- 16h57 CBWFT En transit
- 17h00 CBWFT Les petites merveilles
  Télé-M Le TVA, édition 18 heures
  TV-5 Sans détour
- 17h30 CBWFT Super détectives
  Télé-M Jeopardy
  TV-5 Des chiffres et des lettres
- 18h00 CBWFT Ce soir
  Télé-M Entre chien et loup
  TV-5 Journal télévisé de TF1
- 18h30 CBWFT Plus
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
  Télé-M Les héritiers du rêve
  TV-5 Temps présent
- 19h30 CBWFT Marilyn
- 20h00 CBWFT Jamais deux sans toi
  Télé-M L'or du temps
  TV-5 Pitié pour les rats
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Ad lib
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Bouillon de culture
- 21h55 CBWFT Ce soir
- 22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
- 22h20 CBWFT La loi de Los Angeles
- 22h30 Télé-M Les sports
- 22h55 Télé-M Des mots pour le dire
- 23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
- 23h25 CBWFT Studio libre
- 23h35 TV-5 Temps présent
- 0h25 CBWFT Éveil
- 0h35 TV-5 Pitié pour les rats
- 0h55 CBWFT La politique fédérale
- 1h05 CBWFT La politique provinciale
- 2h00 TV-5 Radio France internationale

Mardi 5 novembre

- 5h30 Télé-M Salut, bonjour!
- 7h30 CBWFT Tchaou et Grodo
- 8h00 CBWFT SRC bonjour
  Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
- 8h45 Télé-M Des mots pour le dire
- 9h00 CBWFT Les anges du matin
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 CBWFT La cuisine des anges
  Télé-M Bon appétit
  TV-5 Bonjour, bon appétit...
- 10h15 CBWFT Pacha et les chats
- 10h30 CBWFT Babar
  Télé-M La vie à Montréal
  TV-5 Sans détour
- 10h45 Télé-M Mongrain de sel
- 11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
  Télé-M Le TVA, édition Midi
  TV-5 Des chiffres et des lettres
- 11h15 CBWFT Le voyage fantastique de Ty et Uan
- 11h30 CBWFT À plein temps
  TV-5 Vision 5
- 11h45 TV-5 Le jeu des dictionnaires
- 12h00 CBWFT L'édition magazine
  TV-5 Le temps présent
- 12h30 CBWFT Les démons du midi
  Télé-M Dynastie
- 13h00 TV-5 Pitié pour les rats
- 13h30 CBWFT Studio libre
  Télé-M Justice pour tous
- 14h00 Télé-M Santa Barbara
- 14h30 CBWFT L'art de vivre
  Télé-M Top modèles
  TV-5 Bouillon de culture
- 15h00 Télé-M Claire Lamarche
- 15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
- 15h57 CBWFT En transit
- 16h00 CBWFT Kim et Clip
  Télé-M De bonne humeur
  TV-5 Journal télévisé de FR3
- 16h25 CBWFT En transit
- 16h30 CBWFT Watatatow
  TV-5 Bonjour, bon appétit...
- 16h57 CBWFT En transit
- 17h00 CBWFT Les petites merveilles
  Télé-M Le TVA, édition 18 heures
  TV-5 Nord sud
- 17h30 CBWFT Super détectives
  Télé-M Jeopardy
  TV-5 Des chiffres et des lettres
- 18h00 CBWFT Ce soir
  Télé-M Chambres en ville
  TV-5 Journal télévisé de TF1
- 18h30 CBWFT Plus
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
  Télé-M Chop-Suey
  TV-5 Envoyé spécial
- 19h30 CBWFT Marilyn
  Télé-M Loto-quiz
- 20h00 CBWFT Cormoran
  Télé-M Le match de la vie
  TV-5 Tous à la une
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
  Télé-M Ad lib
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h35 TV-5 Ciel, mon mardi!
- 21h55 CBWFT Ce soir
- 22h00 Télé-M Le TVA, édition reseau
- 22h25 CBWFT Quand la chanson dit bonjour au country
- 22h30 Télé-M Les sports
- 22h52 Télé-M Des mots pour le dire
- 23h25 CBWFT Studio libre
- 23h55 TV-5 Journal télévisé de FR3
- 0h25 CBWFT Cinema: Picnic
  TV-5 Envoye special
- 1h25 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 6 novembre

- 5h30 Télé-M Salut, bonjour!
- 7h30 CBWFT Tchaou et Grodo
- 8h00 CBWFT SRC Bonjour
  Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
- 8h45 Télé-M Des mots pour le dire
- 9h00 CBWFT Les anges du matin
- 9h30 Télé-M Aimer
- 10h00 CBWFT La cuisine des anges
  Télé-M Bon appétit
  TV-5 Bonjour, bon appétit...
- 10h15 CBWFT Pacha et les chats
- 10h30 CBWFT Babar
  Télé-M La vie à Montreal
  TV-5 Nord sud
- 10h45 Télé-M Mongrain de sel
- 11h00 CBWFT Félix et Ciboulette
  Télé-M Le TVA, edition Midi
  TV-5 Des chiffres et des lettres
- 11h15 CBWFT Le voyage fantastique de Ty et Uan
- 11h30 CBWFT À plein temps
  TV-5 Vision 5
- 11h45 TV-5 Le jeu des dictionnaires
- 12h00 CBWFT L'edition magazine
  TV-5 Envoyé special
- 12h30 CBWFT Les démons du midi
  Télé-M Pour l'amour du risque
- 13h00 TV-5 Tous à la une
- 13h30 CBWFT Studio libre
  Télé-M Justice pour tous
- 14h00 Télé-M Santa Barbara
- 14h30 CBWFT Le temps de vivre
  Télé-M Top modeles
- 14h35 TV-5 Alice
- 15h00 Télé-M Claire Lamarche
- 15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
  TV-5 Autant savoir
- 15h57 CBWFT En transit
- 16h00 CBWFT Kim et Clip
  Télé-M De bonne humeur
  TV-5 Journal televise de FR3
- 16h25 CBWFT En transit
- 16h30 CBWFT Watatatow
  TV-5 Bonjour, bon appétit
- 16h57 CBWFT En transit
- 17h00 CBWFT Les petites merveilles
  Télé-M Le TVA, edition 18 heures
  TV-5 Feu vert
- 17h30 CBWFT Super detectives
  Télé-M Jeopardy
  TV-5 Des chiffres et des lettres
- 18h00 CBWFT Ce soir
  Télé-M L'heure juste
  TV-5 Journal televise de TF1
- 18h30 CBWFT Plus
  Télé-M Le hockey Molson à TVA
- 18h35 TV-5 Vision 5
- 19h00 CBWFT Les detecteurs de mensonges
  TV-5 Temps present
- 19h30 CBWFT Marilyn
- 20h00 CBWFT Le grand remous
  TV-5 Ex libris
- 20h30 CBWFT Comment ça va?
- 21h00 CBWFT Le telejournal
- 21h05 TV-5 Montagne
- 21h16 Télé-M L'apres-match
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h35 TV-5 Sante à la une
- 21h55 CBWFT Ce soir
- 22h00 Télé-M Le TVA, edition reseau
- 22h20 CBWFT Scully en direct
- 22h30 Télé-M Les sports
- 22h5[illegible] Télé-M Des mots pour le dire
- 23h[illegible] TV-5 Journal televise de FR3
- 23h25 CBWFT Studio libre
- 23h[illegible] TV-5 Temps present
- 0h[illegible] CBWFT Cinema: L'affrontement
- 0h30 TV-5 Ex libris

Jeudi 7 novembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
8h00 CBWFT **SRC bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
10h15 CBWFT **Pacha et les chats**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Feu vert**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h15 CBWFT **Le voyage fantastique de Ty et Uan**
11h30 CBWFT **Maritimes en direct**
TV-5 **Vision 5**
11h45 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Temps présent**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
13h00 TV-5 **Ex libris**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
14h05 TV-5 **Montagne**
14h30 CBWFT **L'art de vivre**
Télé-M **Top modèles**
14h35 TV-5 **Santé à la une**
15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Watatatow**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Les petites merveilles**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Plus**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **La vie en couleur**
TV-5 **Téléobjectif**
19h30 CBWFT **Marilyn**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **Lance et compte II**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Claudine**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Destination le monde**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h20 CBWFT **Métropolis**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Objectif Europe**
22h52 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 CBWFT **Studio libre**
23h30 TV-5 **Téléobjectif**
0h25 CBWFT **Cinéma: Festival Hitchcock: L'homme qui en savait trop**
0h30 TV-5 **Claudine**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 8 novembre

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
8h00 CBWFT **SRC bonjour**
Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Bon appétit**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
10h15 CBWFT **Pacha et les chats**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Découverte**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
11h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h15 CBWFT **Le voyage fantastique de Ty et Uan**
11h30 CBWFT **De village en village**
TV-5 **Vision 5**
11h45 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **téléobjectif**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Crimes en solde**
13h30 CBWFT **Studio libre**
Télé-M **Justice pour tous**
TV-5 **Claudine**
14h00 Télé-M **Santa Barbara**
14h30 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Destination le monde**
15h00 Télé-M **Campus**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
TV-5 **Trente millions d'amis**
15h57 CBWFT **En transit**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **En transit**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
16h57 CBWFT **En transit**
17h00 CBWFT **Les petites merveilles**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **A comme artiste**
17h30 CBWFT **Super détectives**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **9 - 1 - 1...**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Plus**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les grands films: Qui veut la peau de Roger Rabbit**
Télé-M **Ciné-enquête: Portrait d'un assassin**
TV-5 **Au nom de la loi**
20h00 TV-5 **Un ennemi du peuple**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Jours de guerre**
21h55 CBWFT **Ce soir**
22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h25 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h35 TV-5 **Les francofolies de Montréal**
22h55 CBWFT **La cour en direct**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h02 Télé-M **Des mots pour le dire**
23h25 CBWFT **Studio libre**
23h30 TV-5 **Au nom de la loi**
0h25 CBWFT **Cinéma: Délirium**
0h30 TV-5 **Un ennemi du peuple**
1h50 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 2 au 8 novembre 1991

Samedi 2 novembre

12h00 CBWFT **L'île aux pirates**
Aust. 1990. Film d'aventures réalisé par V. Ritelis. Quatre jeunes, une fille et trois garçons, à bord d'une montgolfière sans personne pour diriger l'appareil, traversent une tempête et échouent sur une île.

19h00 Télé-M **Le cauchemar de Freddy 4**
Am. 1988. Drame d'horreur de R. Harlin. Profitant de rêveries pour prendre vie, un fantôme meurtrier se sert d'une timide adolescente pour accomplir ses crimes.

22h05 CBWFT **Le serment du sang**
É.-U. 1987. Drame réalisé par P. Wendkos. À New York, une jeune dessinatrice de mode fait la connaissance d'un séduisant et riche avocat qui s'éprend d'elle et la demande en mariage. Elle découvre qu'il est issu d'une grande famille de la mafia.

Dimanche 3 novembre

12h30 Télé-M **L'arme absolue**
Am. 1982. Drame d'espionnnage réalisé par C. Eastwood. Un vétéran du Vietnam a pour mission de voler un avion ultra-moderne mis au point par les Russes.

19h00 Télé-M **Quand les femmes s'en mêlent**
Am. 1988. Comédie dramatique de M. Nichols. Après avoir découvert que sa patronne a utilisé à son profit une de ses idées, une secrétaire profite de son absence pour prendre sa place.

23h45 CBWFT **Le pouvoir du mal**
Fr.-Itl. 1985. Drame réalisé par K. Zanussi. Dans les années 20, un étudiant en théologie sollicite une bourse d'un industriel pour poursuivre ses études. Peu de temps après, il fait la rencontre d'une femme qui feint de se suicider. Poussé par la compassion, il

Mardi 5 novembre

0h25 CBWFT **Picnic**
É.-U. 1954. Drame psychologique réalisé par J. Logan. Un ancien athlète, devenu une épave, échoue un bon matin chez un ami de collège qui s'apprête à célébrer par un pique-nique la fête du

Mercredi 6 novembre

0h25 CBWFT **L'affrontement**
É.-U. 1984. Comédie réalisée par P. Newman. Veuf depuis deux ans, un ouvrier de Floride vit seul avec son fils et n'a que des rapports distants avec sa fille.

Jeudi 7 novembre

0h25 CBWFT **Festival Hitchcock: L'homme qui en savait trop**
É.-U. 1956. Drame policier réalisé par A. Hitchcock. Un médecin américain, en vacances au Maroc avec sa femme et son jeune fils, fait la connaissance d'un Français qui meurt poignardé après lui avoir confié un mystérieux message.

Vendredi 8 novembre

19h00 CBWFT **Qui veut la peau de Roger Rabbit**
É.-U. 1988. Comédie réalisée par R. Zemeckis. En 1947, dans un Hollywood imaginaire, des personnages de dessins animés vont et viennent parmi les humains. L'un d'entre eux, le lapin Roger Rabbit, est soupçonné d'être l'auteur d'un meurtre.

Télé-M **Portrait d'un assasin**
Am. 1989. Drame policier de J. Frawley Columbo enquête sur les circonstances entourant la mort, apparemment accidentelle, de l'épouse d'un peintre de gand renom.

0h25 CBWFT **Délirium**
É.-U. 1985. Darme psychologique réalisé par R. Greenwald. Un alcoolique perturbe gravement la vie de sa femme et de ses trois enfants jusqu'à ce qu'une ordonnance de la cour l'oblige à quitter le foyer pour subir une cure de désintoxication

WINNIPEG

Un programme de paiements échelonnés

Les propriétaires fonciers qui désirent payer leurs taxes foncières par mensualités, au lieu de payer le montant total en juin, ont jusqu'au 15 novembre pour s'inscrire au nouveau Programme de paiements échelonnés (PPET).

Winnipeg suit ainsi l'exemple de Calgary qui, depuis environ cinq ans, compte à peu près 36 000 de ses 220 000 propriétaires fonciers inscrits à un tel régime.

Pour l'année 1992, on s'attend à ce que 10 000 propriétaires de Winnipeg participent au programme, ce qui représente environ 5 % du rôle d'impôt courant.

Le premier versement se fera le 1er janvier. Des formulaires en français sont disponibles au bureau municipal de Saint-Boniface, 219, boul. Provencher, à l'Hôtel de ville. Pour de plus amples renseignements, composez le 986-2177.

Il est à noter que le PPET ne remplacera pas le système d'escomptes pour paiements anticipés des taxes dont se prévalent déjà environ 8 000 propriétaires fonciers.

Le programme est ouvert aux propriétaires d'entreprise, mais seulement en ce qui concerne les taxes foncières. La Ville étudie présentement la possibilité de mettre en place un régime analogue relatif aux taxes d'affaires, peut-être même dès 1993.

PROVINCE

De village en village à La Broquerie et Lourdes

Deux villages manitobains seront à l'honneur cette année dans le cadre de la série De village en village diffusée à la télévision de Radio-Canada.

La diffusion nationale est prévue en 1992, mais la station Radio-Canada/Manitoba présentera les émissions en primeur les 5 et 12 novembre à 18 h 30.

La Broquerie, c'est avant tout le village de la coopération, un modèle qui prévaut à plusieurs niveaux: alimentation, industrie laitière, terrain de golf et caisse populaire. Le village est aussi reconnue pour ses célébrations de la Saint-Jean-Baptiste et pour son école. C'est elle qui représentait le Manitoba à la série télévisée Génies en herbe.

À Notre-Dame-de-Lourdes, on a évidemment profité du centenaire célébré en 1991 pour se plonger dans un bain de culture teinté de religion, de fierté de la langue et de chaleur humaine.

Les deux émissions sont une réalisation de Marcel Collet

Y. C.

La page de BICOLO

Gagnants du Concours!

4 à 6 ans

1. Dominique Durand, Winnipeg
2. Justin Paillé, Île-des-Chênes
3. Guillaume Lafond, Saint-Boniface
4. Aisha Mamaril, Sainte-Agathe
5. Julien Bérard, Saint-Pierre-Jolys
6. Noémie Libois, Saint-Pierre-Jolys
7. Melissa Charette, Saint-Pierre-Jolys
8. Joël Ferh, Saint-Laurent

7 à 9 ans

9. Jason Bourcier, Sainte-Agathe
10. Adam Chartrand, Saint-Laurent
11. Jennifer Demarcke, Saint-Boniface
12. Tyler Fitzmaurice, Saint-Boniface
13. Sophie Verrier, Saint-Boniface
14. Stéphane Boisvert, Saint-Boniface
15. Pascale Allain, Saint-Laurent

10 à 13 ans

16. Marièvc Bonin, Winnipeg
17. Damien Huberdeau, Sainte-Anne
18. Yvonne Bazin, Sainte-Anne
19. Tammy Buors, Saint-Laurent
20. Merle Little, Saint-Laurent

Merci à tous les participants! J'ai reçu plus de 160 dessins. Tous étaient très beaux! J'ai de quoi couvrir un mur jusqu'au prochain concours.

Certains prix ont été fournis par:

La Boutique du Livre
Chez le Disquaire

Un grand merci pour votre générosité.



Allô! Allô! Savais-tu qu'il y a une troupe de danse folklorique à Saint-Boniface?

Cette troupe a été fondée en 1947.

Les Danseurs de la Rivière-Rouge commencèrent avec un groupe de personnes qui voulaient danser pour s'amuser. Après plusieurs années, ce groupe est devenu une troupe de danseurs qui présente des spectacles au Canada et dans le monde entier.

Amuse-toi bien avec les jeux que j'ai préparé pour toi.

Bonne semaine!

Bicolo

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?



C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ **Age:** ______

Membre gagnant de la semaine
10046

Joanne Chaput
Saint-Boniface (Manitoba)

12 ans



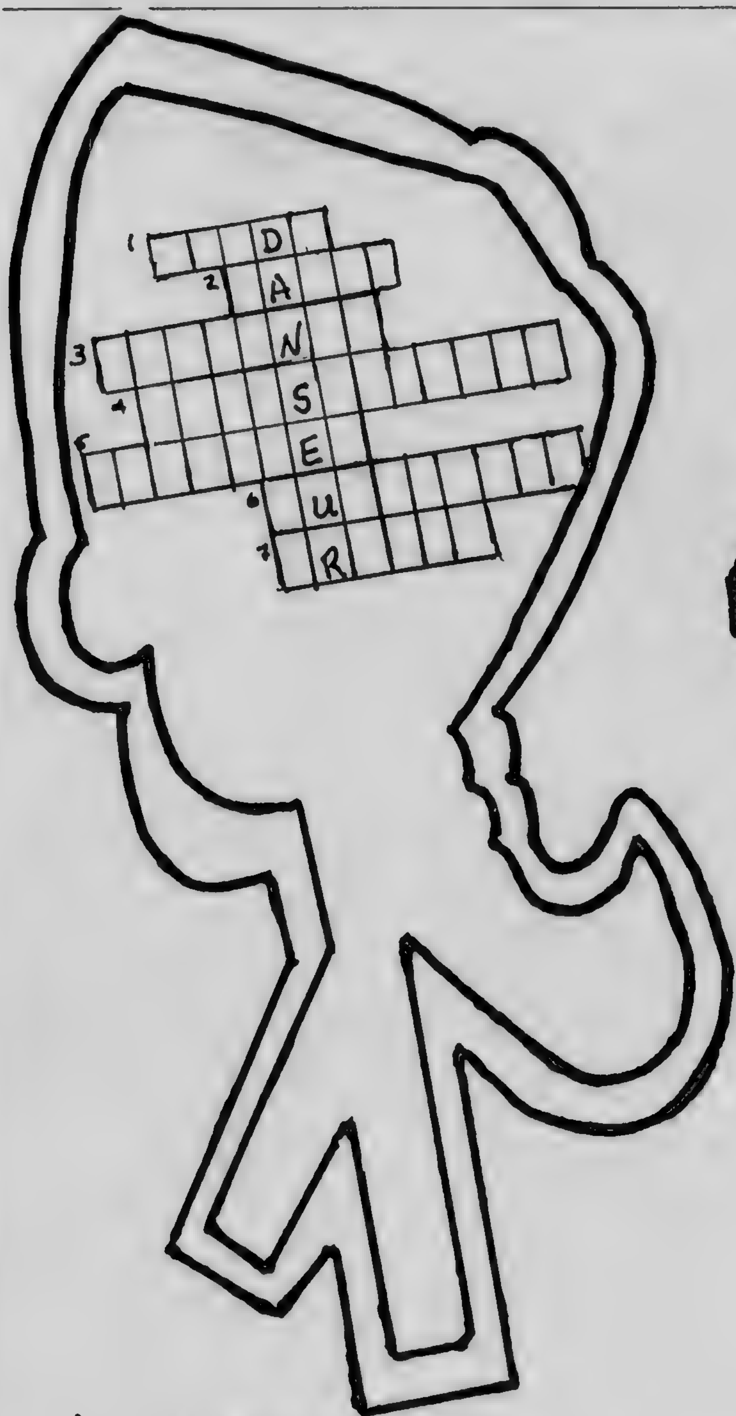
Tu veux faire danser Robert et Rosanne? Commence d'abord par découper les dessins, les coller sur un carton et les colorier.

Découpe les cercles et insère tes doigts dans les trous. Tu peux maintenant les faire giguer.

Si tu veux, construis un théâtre avec une vieille boîte à souliers et tu pourras présenter des spectables.

Amuse-toi bien!









SYLVIE, LA TAUPE TIMIDE

Texte de Mandy Bruce
Illustrations de Jim Hodgson
Éditions Deux Coqs d'Or

C'était la fête de Sylvie, la taupe mais personne ne lui souhaitait «Bon anniversaire». Elle était triste. Ses amis avaient planifié une surprise pour elle. La fin du livre contient une surprise pour toi aussi.

Pour enfants de 3 à 6 ans.

Gracieuseté de La Boutique du Livre.

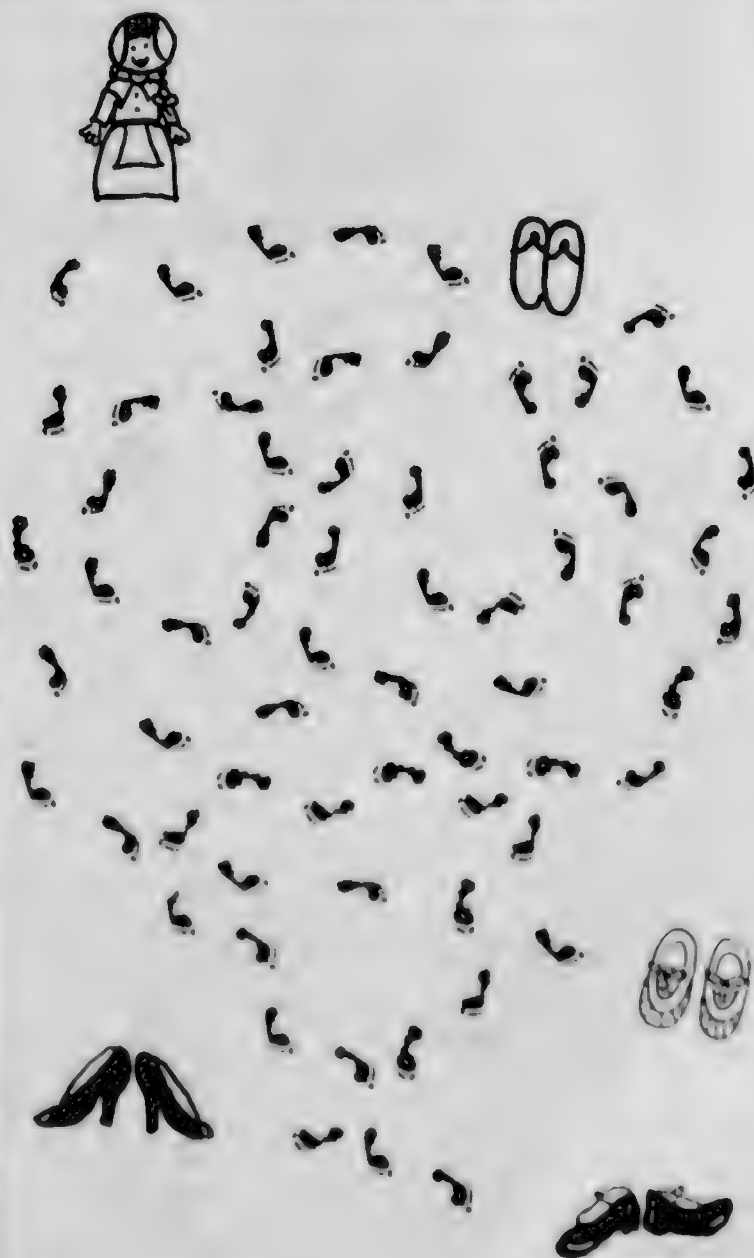


1. **danse en cercle**
2. **danse très vive à deux temps**
3. **donner à un bâton ou une épée un mouvement rapide**
4. **finale des anciens où le danseur et sa cavalière passent chacun leur tour l'un devant l'autre**
5. **partenaire de danse**
6. **danse exécutée par quatre couples de danseurs**
7. **forme ou la courbure d'un arc.**

arceau, moulinet, ronde, galop, cavalier, quadrille, chassé croisé



Jacqueline a perdu ses souliers de danse. Aide-la à les retrouver. Fais attention à la direction des pieds.



La chronique religieuse †

Le mois des morts

Le mois de novembre est connu par plusieurs comme le mois des morts. Pourquoi l'appelle-t-on ainsi? Nous n'avons qu'à regarder le calendrier liturgique pour avoir notre réponse.



Marcel Carrière
prêtre

Le 1er novembre est la fête de Tous Les Saints et le 2 novembre est la fête de la Commémoration De Tous Les Fidèles Défunts. Avant de parler du sens de ces deux fêtes, il est à mon avis important de chercher à comprendre quel sens nous donnons à la mort.

Qu'est-ce qui arrive après la mort? Toutes les personnes qui croient en un Être Suprême affirment que les gestes posés au cours de notre vie auront des conséquences sur le sort qui nous attend après la mort. Les personnes qui croient en la Réincarnation soutiennent que nous allons revenir sur terre sous une autre forme. Nous reviendrons sous une forme inférieure si nous avons mal agi.

Par exemple, nous pourrions revenir sous la forme d'un insecte ou d'un animal. Nous avons un nombre infini de chances pour nous perfectionner afin d'arriver à l'état pur. À ce moment-là, nous nous perdons dans l'Être Suprême; c'est-à-dire, nous perdons notre identité pour ne faire qu'un avec l'Être.

Les tenants de la Réincarnation affirment que nous serons puni pour nos mauvaises actions en étant abaissés dans notre prochaine vie. Si d'autre part, nous menons une bonne vie, nous pouvons monter des échelons dans la vie qui suit. D'après ces croyances, nous sommes sauvés par nos gestes; c'est par nous-mêmes que nous arrivons à la perfection.

Telle n'est pas la foi des chrétiens. Il n'est aucunement possible de se dire chrétien et dans un même souffle affirmer notre foi en la Réincarnation. Pour nous les chrétiens, le salut vient de Dieu. Nous ne pouvons pas nous sauver nous-mêmes, le salut est don de Dieu. Nos gestes, nos paroles et l'ensemble de notre vie sont tout de même lourds de conséquences.

Ils indiquent si nous acceptons ou si nous refusons le geste d'amour de Dieu, ils montrent la place que nous accordons à Dieu dans notre vie. Nous ne pouvons jamais acheter notre ciel à bout de bonnes oeuvres et de prières; le salut est toujours don de Dieu.

C'est à l'intérieur d'une relations personnel avec Jésus-Christ, notre frère et notre Sauveur, que nous percevons l'invitation de vivre et construire le Royaume du Père sur la terre. C'est en Église que nous vivons le grand projet d'amour, de respect et d'entraide que Jésus nous a laissé.

Mais qu'est-ce qui se passe après la mort? Jésus nous parle du jugement dernier à l'aide de paraboles; il utilise des situations biens connues pour faire des comparaisons. «Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, escorté de tous les anges, alors il prendra place sur son trône de gloire. Devant lui seront rassemblés toutes les nations, et il séparera les gens les uns des autres, tout comme le berger sépare les brebis des boucs.»(1)

Les personnes qui auront accepté de répondre à l'amour de Dieu recevront en héritage le Royaume. «En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.»(2)

Il y a des personnes qui choisissent librement de ne pas vivre le commandement de l'amour de Dieu et du prochain. Un sort est réservé à celles-ci. «En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait. Et ils s'en iront, ceux-ci à une peine éternelle, et les justes à une vie éternelle.»(3)

Jésus invite constamment à la vigilance. «Soyez sur vos gardes, veillez, car vous ne savez pas le moment.»(4). Jésus nous rappelle qu'après la mort, nous n'avons pas d'autres chances. Le jugement n'est pas un geste méchant de la part d'un Dieu qui prend plaisir à punir les coupables.

Dieu nous fera tout simplement voir notre vie et nous aidera à constater que par nos choix, nous avons accepté ou refusé d'entrer dans son projet d'amour. Dieu ne cherche à exclure personne du Royaume, mais il accepte de respecter notre liberté humaine jusqu'au bout.

En ce mois de novembre, pensons à tous nos parents et ami.e.s défunts. Reconnaissons dans nos ancêtres de la foi des modèles qui nous inspirent et nous guident sur le chemin de la vie.

«La solennité de Tous Les Saints nous met devant les yeux la foule immense de rachetés, pour nous dévoiler l'avenir vers lequel nous sommes en marche. Mais elle doit aussi nous rendre conscients de notre solidarité avec ceux qui nous ont précédé dans le monde invisible. Vivant près de Dieu, ils intercèdent pour nous; ils sont des puissances dans nos vie.»(5)

Le lendemain, nous sommes invités à porter dans notre prière tous ceux et celles qui sont morts et qui attendent la résurrection bienheureuse.

Dans la prière, demandons à Dieu de faire grandir notre foi et de raviver notre espérance en la résurrection pour nous, et pour tous nos frères et soeurs défunts.

(1) Mt 25,31-32
(2) Mt 25,40
(3) Mt 25,45
(4) Mc 13,33
(5) Présentation dans le Missel Romain

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connait bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$ pour deux semaines**); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

ASPIRATEURS: Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150 $. Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98 $/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h
078-

HOMME À TOUT FAIRE: Réparations, peinture, électricité, plomberie, etc. Composez le 233–3753
036-

GAI? LESBIENNE? Pas certain(e)? Parent ou ami d'homosexuel? Pour plus de renseignements composer le 284-5208, le mercredi soir, entre 19 h 30 et 22 h.
128-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687
393-

MÈRE BILINGUE: 19 ans d'expérience aimerait garder un bébé 0-1 an, chez moi. Références disponibles. Composez le 233-4050
174-

LÂCHEZ VOTRE FOU!!! Déguisez vous pour l'Halloween chez CostumAnnette (Ste-Anne). Au delà de 500 costumes à louer, enfants et adultes. Grand nombre d'accessoires. Prix raisonnables. Composez le 1-422-8154
176-

LA PETITE ÉCOLE: une prématernelle francophone située à l'école Provencher, a des ouvertures pour le programme des 4 ans (lundi, mercredi et vendredi matin ou après-midi). Votre enfant peut commencer n'importe quand. Contactez Louise au 231–1297.
177-

MERCI au Sacré-Coeur pour une faveur obtenue. H.S
179-

À vendre

À VENDRE: achetez comme loyer grands lots boisés - 2 acres près de Sainte-Anne. Agent 284–9686 ou 1–883–2434
150-

À VENDRE: St-Boniface, bungalow, 2 ch. à coucher, chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation au sous-sol, une salle de bain et demi, on demande seulement 61 900 $. Appelez Nap à Sherlock Homes. 257–7575 24 h
159-

À VENDRE: St Boniface, Condo - 2 ch à coucher, 5 appareils ménagers comme neufs, foyer, balcons. 50 $/mois frais de condo. 61 900 $

Side by side - parfait pour l'acheteur qui n'a pas le plein montant pour dépôt. Seulement 1 900 $, argent comptant. 3 ch. à coucher, foyer, 2 salles de bain. 49 900 $

Windsor Park, side by side. Prix modeste 53 900 $

Alice Arnal. 257–2528. Del Bro R. E. Ltée
169-

À VENDRE: St-Vital, grande maison style "executif" au Parc Normand. 195 900 $.

Maison de 4 ch. à coucher - très propre - piscine, grand lot boisé. 114 900 $

Maison de 2 ch. à coucher. Grand garage double. Grand lot boisé 81 900 $.

St-Norbert, side by side, 3 ch. à coucher pour famille ou investissement. 46 900 $. Alice Arnal. 257–2528. Del Bro R.E. Ltée
170-

À VENDRE: un ordinateur 16k Tandy. Un moniteur Tandy R.G.B. 150$. Composez le 1–878–3225 le soir
175-

À louer

À LOUER: rue Des Meurons, bureau de 540 pi ca (400 $/mois) garage attenant (600 pi ca) 200 $/mois. 269–1178 ou 235–1150
130-

À LOUER: Boulevard Provencher logis, 2ᵉ étage, 2 chambres à coucher salon, salle à manger, cuisine. Disponible le 1ᵉʳ novembre ou à négocier. Composez le 237–5429 après 17 h
171-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher pour le 1ᵉʳ novembre. Laveuse, sécheuse, air climatisé, stationnement, petite cour, près de l'autobus, central. Composez le 235-0440
173-

À LOUER: pour le 1ᵉʳ novembre, rue Aulneau, appartement d'une chambre à coucher, très propre et chaude. Composez le 233-7652 ou le 233-2[illegible]
178-

QUIZ

Combien de chasseurs?



QUESTIONS

1. Combien y a-t-il de chasseurs au Manitoba?

2. Parmi le gros gibier, quels animaux sont les principales victimes des chasseurs manitobains?

3. Quels types d'armes de chasse sont autorisés au Manitoba?

4. Combien de chevreuils un chasseur peut-il tuer par an?

5. A-t-on le droit de chasser au mois d'avril?

6. La chasse à courre (avec une meute de chiens) existe-t-elle au Manitoba?

7. Que signifie le terme «servir» dans la chasse à courre?

8. Qu'est-ce qui vient en premier: la curée ou l'hallali?

RÉPONSES

1. Un total de 57 062 permis de chasse ont été délivrés l'année dernière au Manitoba. Cela dit, un chasseur peut détenir plusieurs permis selon le type d'animal qu'il chasse ou le genre d'arme qu'il utilise.

2. Les chevreuils viennent en tête (25 890 tués en 1990), suivis des orignaux (1797) et des ours noirs (575).

3. Il y en a trois: la flèche, le fusil à poudre noir, et le fusil à cartouches ou à balles. Plus l'arme est puissante, plus la période de chasse est courte. Un chasseur peut utiliser chacune de ces armes au cours de la même saison à condition, bien sûr, qu'il détienne les permis.

4. Un seul chevreuil par catégorie d'armes. La limite est la même pour les loups, les orignaux, les ours noirs et les dindes sauvages. Pour les canards et autres bêtes à plumes, la limite varie de six à 10 par jour. Pour les lapins et les lièvres, c'est feu à volonté!

5. Oui, mais uniquement la dinde sauvage (20 avril au 2 mai). Pour les autres animaux, les saisons de chasse s'étendent du 1er septembre au 8 février.

6. Selon Raphaël Gréban de Saint-Germain, expert en la matière, la seule équipe de chasse à courre au Canada est située au Québec et se consacre au loup. Une tradition de chasse à courre au lièvre existait également chez les Huttérites mais il semble qu'elle ne soit plus suivie.

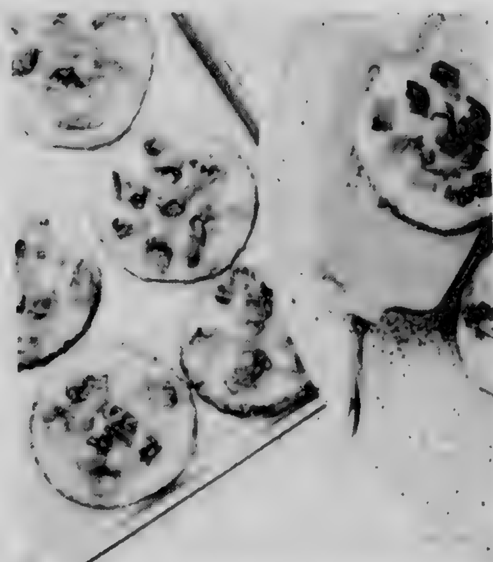
7. «Servir» signifie tuer l'animal.

8. L'hallali vient avant puisqu'elle désigne le cri des chasseurs ou la sonnerie de trompe annonçant que l'animal est aux abois. La curée est le moment où on livre une partie de la bête aux chiens.

Compilé par
Laurent GIMENEZ

RECETTES

Bouchées parmentières au fromage



Rapides à préparer, bonnes à se lécher les doigts, ces bouchées parmentières au fromage sont idéales pour la collation. Elles sont plus faciles à faire que les pelures de pommes de terre, et tout aussi délicieuses. Vous faites simplement griller de fines tranches de pommes de terre des deux côtés jusqu'à ce qu'elles soient brunes. Vous les garnissez de fromage râpé, de bacon émietté et d'oignons finement hachés. Vous les refaites griller jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Et voilà. Mais quand vous les sortirez du four, ATTENTION! elles disparaîtront très vite. Alors pour un succès assuré, faites double recette!

Bouchées parmentières au fromage

1 pomme de terre moyenne crue, à cuire au four
Beurre fondu
Sel et poivre
1 1/4 tasse (300 mL) de fromage Cheddar fort canadien, râpé fin
6 tranches de bacon, cuit, émietté
3 c. à table (45 mL) d'oignons verts hachés fin

Graisser légèrement la grille d'une lèchefrite pour le grilloir et déposer sur la lèchefrite. Tailler la pomme de terre en tranches de 1/4 po (6 mm); assécher. Déposer les tranches en un seul étage sur la grille graissée. Badigeonner légèrement de beurre fondu; saler et poivrer. Griller de 4 à 5 pouces (10 à 13 cm) de la source de chaleur jusqu'à ce que les tranches de pomme de terre soient brunies, env. de 3 à 5 minutes. Retourner les tranches de pomme de terre, badigeonner légèrement à nouveau de beurre fondu et griller jusqu'à ce que brunies. Retirer du four; saupoudrer de fromage, de bacon et d'oignons. Remettre sous le grilloir juste assez longtemps pour que le fromage fonde.

Donne environ 15 bouchées.

Variante: *Remplacer le fromage Cheddar par du fromage Suisse canadien râpé. Omettre le bacon; remplacer par 1/2 tasse (125 mL) de jambon cuit haché fin.*



DIRECTION DES NORMES D'EMPLOI

Jour du Souvenir

Le 11 novembre 1991

Seuls les employés des services essentiels pourront travailler le jour du Souvenir. Les employés qui ne seront pas tenus de travailler ce jour-là pourront ne pas être payés par leur employeur. Le jour du Souvenir n'est pas un jour férié.

Les employés qui travaillent ce jour-là recevront un salaire double du taux normal pour toutes les heures de travail, ou un salaire au taux normal plus un jour de congé rémunéré dans les 30 jours qui précèdent ou qui suivent le 11 novembre, tel qu'énoncé dans la Loi sur le jour du Souvenir.

Bien que la plupart des entreprises seront tenues de rester fermées le jour du Souvenir, les hôpitaux, la police, les pompiers et les ouvriers devant effectuer des réparations d'urgence (chaudières, chauffage, lumière et électricité) seront autorisés à fournir des services ce jour-là. D'autres entreprises pourront continuer de fonctionner, notamment les hôtels et restaurants; les établissements à production ininterrompue; les magasins qui vendent des médicaments, du pain et du lait. Pourront aussi travailler le 11 novembre les membres du clergé et les employés des entreprises qui publient des journaux, traitent et transforment des denrées périssables.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ LE 945-3352

Travail Manitoba
Direction des normes d'emploi



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West
B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*

202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

ROBERTSON SHYPIT
Léandre G. Buissé, B.A., B.S.W., LL. B.
Avocat Notaire
Meadowood Professional Group
202-1555, chemin St-Mary's,
Winnipeg (Manitoba) R2M 3W2
(au sud du Centre d'achat St-Vital)
Tél.: (204) 257-6061 Fax: (204) 254-7183

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout a fait experimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE

Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires

30e étage	**Téléphone:**
360, rue Main	957-0050
Winnipeg (Manitoba)	**Télécopieur:**
R3C 4G1	957-0840

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher,
pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS



RNG SOUND TRACK
Musique enregistrée pour vos soirées dansantes
Contactez
Marcel Lacroix
au 253–0581

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire,parc Windsor
233-3423



- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •

Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO
GUENETTE CHAPUT
WARD MALLETTE

262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233–8593 Fax: 237–0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés.

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes.

ASSOCIÉS
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A.
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a.
MAURICE MORISETTE, c.a.
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a.
PAUL PRENOVAULT, c.a.



ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434

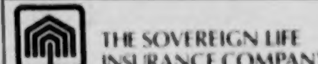


390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



LE CLUB LA VÉRENDRYE
614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

---



THE SOVEREIGN LIFE INSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

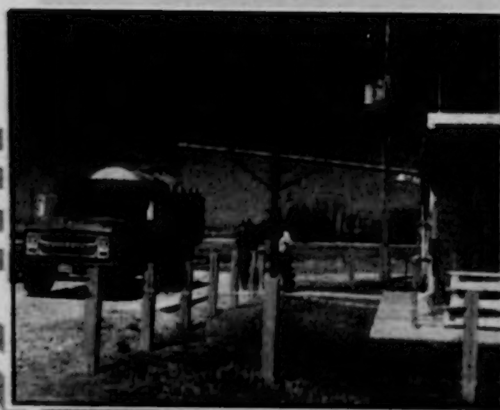
Recyclez ce journal!

ARAP

Administration du rétablissement agricole des Prairies

La gestion des ressources dans les régions rurales







Canada

Les habitants des Prairies ont mis des générations à développer leur base économique et leurs structures sociales. Aujourd'hui, la récession économique et le dépeuplement menacent leur patrimoine économique et social.

Le professeur Jack Stabler, de l'université de la Saskatchewan, soutient que le dépeuplement des Prairies est lié à plusieurs facteurs, entre autres la baisse des cours des céréales. On prévoit que cette baisse sera de courte durée mais l'action des autres facteurs est telle qu'il est probable que le dépeuplement se poursuivra dans les collectivités à vocation agricole traditionnelle.

De plus en plus, les habitants des collectivités rurales sont à la recherche d'activités économiques qui leur permettront de stabiliser leur population et de leur procurer le moyen de préserver et de développer leurs structures sociales. Ainsi, de nombreux agriculteurs se sont mis à l'heure de la diversification, notamment en se dotant d'autres sources de revenus que l'agriculture.

Les défis que nous devons affronter sont de taille. Mais si le moment est venu de faire de nombreuses remises en question, il ne faut pas oublier que nous faisons l'envie de nombreuses autres régions du monde. Les raisons en sont multiples: nos ressources naturelles sont immenses, notre population est instruite, notre environnement est relativement propre, nos réseaux de transports et de communications sont efficaces, et nous avons de nombreuses institutions de prestige, notamment d'excellentes universités.

Notre environnement est l'un de nos atouts les plus précieux. S'il fut un temps où les dimensions économique, sociale et environnementale étaient considérés comme des enjeux séparés, nous savons maintenant qu'elles participent conjointement de la dynamique rurale. L'heure est venue d'axer nos efforts sur une meilleure concertation de nos objectifs économiques et environnementaux. Car c'est en préservant notre milieu environnant que nous pourrons assurer notre bien-être économique et social.

L'ARAP a entrepris d'évaluer ses activités en tenant compte de l'évolution que connaît actuellement la situation des Prairies. Nous reconnaissons qu'aujourd'hui, un petit verger de deux acres peut être aussi important qu'une exploitation céréalière traditionnelle. Nous reconnaissons aussi que l'aménagement d'une infrastructure hydraulique adéquate est une nécessité pour que les collectivités rurales des Prairies puissent s'engager dans la voie du progrès. En considérant notre milieu environnant comme un élément de la solution plutôt que comme une source de problèmes, nous découvrirons de nouveaux débouchés pour nos ressources et de nouveaux moyens de faire face au défi de l'avenir.

Les programmes de développement traditionnels sont souvent régis par des règles uniformes d'une région à l'autre des Prairies. Il en résulte que les solutions proposées ne sont pas toujours adaptées aux divers milieux environnants auxquels elles sont appliquées. En étant mieux informés des impératifs environnementaux et des techniques de gestion modernes, nous croyons qu'il est maintenant possible d'élaborer des solutions qui seront mieux adaptées aux divers milieux auxquels elles seront appliquées.

Traditionnellement, les solutions aux problèmes hydrauliques et pédologiques étaient trop restrictives pour être vraiment efficaces. Elles ne tenaient souvent aucun compte de la topographie et des réalités physiques du terrain. Les problèmes étaient résolus individuellement pour chaque exploitation ou chaque municipalité, lesquelles avaient fait l'objet d'un découpage arbitraire, selon une grille artificielle.

Pour être plus efficaces et moins coûteux, les programmes mis en oeuvre par l'ARAP seront de plus en plus axés sur une approche écologique, en tenant compte notamment des facteurs pédologiques.

Le principal objectif de l'ARAP est d'élaborer des mesures de protection plus économiques contre les aléas d'un environnement vulnérable à la sécheresse. De par la nature même de notre action, nous avons l'habitude de travailler étroitement avec les organismes provinciaux responsables de la gestion des ressources naturelles.

Une évolution de plus en plus rapide pose des défis croissants aux habitants des Prairies qui doivent assurer à la fois leur prospérité économique, la pérennité de leurs institutions et la qualité de leur milieu environnant. L'ARAP continuera d'aider les habitants des Prairies à relever le défi.

Programme d'aménagement du bassin versant du lac Dauphin

Il est habituellement très difficile de faire l'unanimité sur la meilleure façon d'utiliser l'eau et le sol.

Agriculteurs, amateurs de chasse et pêche, écologistes et les villégiateurs ont chacun leur opinion sur la meilleure façon d'utiliser l'environnement.

Le plus souvent, les intérêts de chacun de ces groupes sont opposés et la discussion dégénère en polémiques, sources de division plutôt que de concertation.

Or c'est justement en quoi le Programme d'aménagement du bassin versant du lac Dauphin est unique: les groupes d'usagers qui se disputent habituellement l'accès au territoire et au réseau hydrographique ont décidé de travailler de concert et de diriger un ambitieux projet d'amélioration de l'un des plus importants lacs de l'ouest du Manitoba.

Fred Taylor, président du conseil de 48 membres chargé de superviser la réalisation du projet, expliquait récemment que les membres de la direction initiale du programme avaient été nommés par le ministère des Ressources naturelles du Manitoba, mais que maintenant le programme est entièrement dirigé par les résidents de la région.

«Le ministère des Ressources naturelles du Manitoba, qui s'inquiétait de la dégradation du lac par l'action de la sédimentation, explique M. Taylor, a pris contact avec divers groupes de la région et leur a demandé de s'occuper du problème.

«Maintenant, c'est le Conseil qui prend les décisions. Nous recevons les avis des spécialistes de l'ARAP, des gens de Canards Illimités et des experts des ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources naturelles de la province, mais nous prenons nos propres décisions selon ce que nous croyons être dans l'intérêt de la région.»

La liste des organismes qui participent au programme reflète la diversité des intérêts de la région. Ainsi, Fred Taylor est agriculteur mais il représente la West Lake Wildlife Association auprès du Conseil. D'autres organismes représentent les intérêts des éleveurs de bétail, des agriculteurs, des propriétaires de maisons de villégiature, des environnementalistes et des organismes de protection de la faune.

Pendant plusieurs mois, les sept membres du comité directeur du Programme d'aménagement du bassin versant du lac Dauphin se sont réunis à toutes les semaines pour élaborer un projet de stratégie préliminaire visant à corriger les agressions subies par le lac Dauphin.

Il a fallu, dans un premier temps, cerner la nature des changements qui ont affecté le milieu environnant.

Le problème qui est apparu en premier fut celui de l'envasement et de la deltaïsation de l'exutoire des sept affluents qui alimentent le lac. L'envasement est notamment l'une des causes d'appauvrissement de la faune aquatique. La vase recouvre les oeufs, les privant de l'oxygène nécessaire à leur développement normal.

Le niveau du lac augmente depuis vingt ans, causant des inondations périodiques aux cultures fourragères et aux pâturages avoisinants.

L'accumulation de phosphate dans l'eau est également une source de problèmes, causant notamment la prolifération des algues qui nuisent à la pratique des sports aquatiques.

Des spécialistes de divers organismes gouvernementaux ont été conviés aux réunions du comité directeur pour donner aux agriculteurs, aux amateurs de chasse et pêche et aux représentants locaux siégeant au Conseil un cours rapide sur divers sujets, notamment la qualité de l'eau et la lutte contre l'érosion.

Les spécialistes présentent leur avis, explique Fred Taylor, mais ce sont les gens de la région qui décident des actions à entreprendre.

«Si le comité directeur estime que les solutions proposées par les spécialistes ne nous conviennent pas, nous n'hésitons pas à élaborer nos propres solutions», dit-il.

Selon Jim Kaleta, vice-président du programme et représentant du groupe des agriculteurs dont les cultures sont périodiquement inondées par les crues du lac, les premiers travaux de l'organisation ont déjà donné des résultats intéressants.

«Je crois qu'avant de commencer, l'avis général était que la situation découlait de l'intensification des activités agricoles en amont, au niveau des affluents. Mais nous avons découvert que cela n'était pas le cas, et que la plus grande partie du sédiment était charriée depuis le parc national du Mont-Riding, et non depuis les terres cultivées.»

L'information est l'une des conditions essentielles au succès du programme du Lac Dauphin, ajoute Jim Kaleta, parce qu'il faut comprendre la nature des problèmes qu'affronte le lac avant de pouvoir proposer des solutions.

«Toutes les collectivités river aines rejettent leurs égouts dans les affluents du lac», explique-t-il. «A notre avis, c'est là que réside la cause principale de l'accumulation de phosphate, mais nous devons d'abord trouver le moyen de nous en assurer et en informer les riverains. Car c'est en comprenant la nature véritable du problème qu'ils seront à même de décider de l'usage qu'ils feront de leur lac.»

Le Conseil a hérité d'une remorque du ministère de la voirie qu'il a convertie en centre d'information. Tout au long de l'été, la remorque s'est rendue dans diverses foires agricoles et autres manifestations publiques organisées à travers la région, assurant ainsi un «véhicule de communication» entre le programme et la collectivité.

Toujours selon Jim Kaleta: «Ce fut pour nous une excellente occasion d'expliquer ce que nous faisons et d'écouter les divers points de vues et idées des membres de la collectivité. Nous voulons leur faire comprendre que le problème s'est développé progressivement et que les solutions agiront tout aussi progressivement.»

Jeff Thiele, spécialiste de l'ARAP en conservation des sols pour la région du lac Dauphin et membre du Comité du lac Dauphin, déclarait être enthousiasmé par l'accueil réservé au programme par le public.

«Ce programme n'est pas mené par le gouvernement», déclare-t-il. Il est mené par les membres de la collectivité parce qu'ils font partie de la solution.

«Et cette participation permet de réduire les coûts du programme parce qu'une partie du travail est effectué bénévolement par des membres de la collectivité, notamment le prélèvement d'échantillons d'eau et la mesure de la neige accumulée», ajoute-t-il. Nous pouvons ainsi, d'une part, faire plus avec l'argent des contribuables, et, d'autre part, utiliser plus efficacement les fonds attribués au programme.»

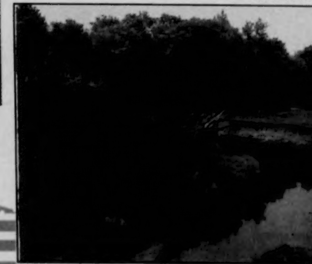


Marvin Zwarich prélevant des échantillons d'eau dans la rivière Edwards. (Un échantillonnage par quinze jours.)



Quatre membres du Conseil consultatif du Réseau hydrographique du lac Dauphin examinant un ouvrage de retenue sur la rivière Wilson. L'enrochement permet la formation d'étangs à frayères. De gauche à droite: Jim Kaleta (Rural Lake Dauphin Flood Committee); Fred Taylor (West Lake Wildlife Federation); Bill Smelske (président, Dauphin Fish and Wildlife Association); Marvin Zwarich (Dauphin Fish & Wildlife Association).

Érosion des berges de la rivière Vermilion. Outre son action néfaste sur le milieu environnement, ce type d'érosion est une importante cause de sédimentation et d'envasement des lacs et des rivières.



Nos ressources en eau

INVENTAIRE DES POSSIBILITÉS

Depuis la seconde moitié des années soixante-dix, les Prairies ont connu certaines des années les plus sèches de leur histoire.

«Ces conditions climatiques ont entraîné des pénuries d'eau dans toutes les régions des Prairies, explique George Sephton, chef de la section de la planification de l'aménagement hydraulique de l'ARAP, et ont incité l'ARAP et les gouvernements des diverses provinces touchées à faire une évaluation de l'état de leurs réserves en eau. »

Les études ont débuté en 1984 et se déroulent en deux phases. La première phase, qui est maintenant terminée, consistait à faire l'inventaire des réserves inattaquables par la sécheresse, à déterminer les régions ayant un déficit hydrique et à trouver des moyens de développer les ressources en eau du territoire.

La seconde phase, qui n'est pas encore terminée, consiste à élaborer des stratégies qui permettront de solutionner une partie des problèmes définis à la phase un, en consultation avec les planificateurs fédéraux et provinciaux et les résidents locaux.

«L'un des principaux objets de ces études était de définir les principales réserves hydriques à partir desquelles nous pourrions aménager des réseaux d'approvisionnement en eau», explique George Sephton.

Parmi les ouvrages d'adduction s'approvisionnant à ces réserves, on peut citer les aqueducs de Warner County en Alberta et de Belle Plaine-Drinkwater en Saskatchewan.

«Dans la région de Warner County, l'aqueduc prend son eau dans des puits profonds et dans le réservoir de Ridge. Il subvient aux besoins en eau de deux localités et de 320 exploitations agricoles», explique George Sephton. Dans la région de Belle-Plaine-Drinkwater, l'eau traitée de l'aqueduc Buffalo Pound à Regina approvisionne trois localités et 50 exploitations agricoles.»

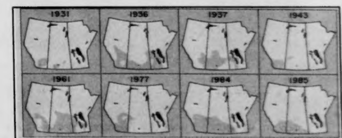
Il ajoute que les futurs projets d'adduction d'eau des administrations fédérale et provinciales dépendront de plus en plus des grandes réserves hydriques pour répondre aux besoins des agriculteurs et des collectivités. Les installations individuelles - puits et fosses-réservoirs - seront toujours utiles mais elles seront de moins en moins employées comme sources d'approvisionnement et pour assurer les besoins des projets de développement et de diversification économique.



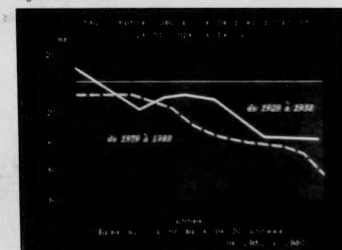
Matériel de diagraphie électrique et graphique montrant les propriétés électriques de la matière au-dessous du niveau du sol. La diagraphie électrique permet de déterminer la présence d'aquifères dans le sol. Les gisements aquifères profonds représentent une source d'approvisionnement inattaquable par la sécheresse.

Installation d'un aqueduc dans la ville de Drinkwater, en Saskatchewan. Auparavant, les résidents devaient transporter l'eau depuis Moose Jaw, à une distance de 27 kilomètres.





Les zones en rose représentent l'étendue des ravages causés par huit disettes céréalières dans les Prairies. Elles donnent une bonne indication de l'instabilité des conditions climatiques et hygrométriques des diverses régions des Prairies.



Des aqueducs conçus par ordinateur

Auparavant, la conception d'un réseau d'aqueduc était un processus très fastidieux qui pouvait prendre des semaines, voire des mois.

Aujourd'hui, grâce à l'ordinateur et à un logiciel spécialisé mis au point par l'ARAP, la conception d'un aqueduc est l'affaire de quelques heures.

«Ce que ce programme nous permet de faire, explique Glen LeBlanc du service de développement de l'ARAP, c'est d'enregistrer l'information utile concernant la réserve hydrique, la liste des agriculteurs désireux de s'approvisionner à cette source et les besoins et caractéristiques de la région fournis par les résidents locaux et le personnel de l'ARAP. Compte tenu de ces données, l'ordinateur élabore divers projets d'aqueduc avec les coûts correspondants.»

Les résultats sont ensuite présentés aux résidents de la région au cours de diverses réunions d'information organisées dans le cadre du projet. « Les agriculteurs et responsables locaux peuvent étudier les solutions proposées et suggérer les modifications qui leur semblent appropriées», ajoute M. LeBlanc.

Pour le moment, ce programme est en exploitation dans la seule province de la Saskatchewan. Mais on espère pouvoir l'implanter en Alberta et au Manitoba dès l'automne prochain. «Nous projetons, à terme, en permettre l'accès lors des réunions d'information afin que les agriculteurs et leurs représentants locaux puissent consigner sur place les modifications qu'ils souhaitent apporter aux projets proposés», conclut-il. «Les modifications mineures pourront être effectuées en quelques minutes. Le programme de conception des aqueducs permettra non seulement d'économiser beaucoup de temps, mais il permettra aux résidents locaux de participer activement à la conception de leur aqueduc.»

Réseau d'aqueduc régional de Red River

DE L'EAU POUR QUE LA LUMIÈRE CONTINUE DE BRILLER SUR LES FERMES DU MANITOBA

Le réseau d'aqueduc régional de Red River, au sud du Manitoba, est non seulement l'un des plus importants systèmes d'adduction d'eau des Prairies, mais c'est également une brillante réussite en ce qu'il a permis d'assurer la sécurité économique de la région qu'il dessert.

Le réseau dessert six petites localités et quelque 1200 résidents ruraux.

Lorsque Sam Schellenberg, de la Pembina Valley Development Authority, et quelques-uns de ses amis commencèrent à promouvoir l'idée d'un réseau d'aqueduc régional auprès des habitants de la région de Red River il y a de cela huit ans, ils étaient loin de songer à la diversification économique.

«Nous avions seulement besoin d'eau. C'était aussi simple que cela», se rappelle-t-il.

Aujourd'hui, la présence d'une source d'approvisionnement fiable et sûre a permis non seulement aux éleveurs de bétail de prospérer, mais également la naissance de plusieurs petites industries et l'arrivée de nouvelles familles dans une région traditionnellement menacée par le dépeuplement.

En général, les puits ne donnaient pas des résultats satisfaisants dans le secteur situé à l'ouest de la rivière Rouge et au nord de la frontière américaine. La plupart des agriculteurs s'approvisionnaient soit sur place au moyen de fosses-réservoirs soit par camion auprès d'un centre de traitement situé à plusieurs kilomètres de leur exploitation.

«Nous avions besoin de cinquante-cinq abonnés pour que le projet soit rentable», se rappelle-t-il. «Nous n'avions pas tout à fait atteint ce nombre lorsque nous avons décidé de nous lancer, mais au bout de deux jours nous avions soixante abonnés, et une fois le réseau prêt à fonctionner nous en avions quatre-vingt.»

La raison de notre succès: commodité et économie.

«Au début, quelques-uns nous dirent qu'ils ne croyaient pas que le jeu en valait la chandelle», dit-il. Mais dès qu'ils se mettaient à y penser... les trajets en ville avec la citerne, la perte de temps et la dépense de carburant que cela signifiait, ils comprenaient que notre projet était plein de bon sens.»

Les éleveurs de bétail, notamment les éleveurs de porcs et de volaille, furent ceux qui montrèrent le plus de réticence. Ils ne voyaient pas l'utilité d'abreuver leurs animaux au moyen du nouveau réseau d'aqueduc.

«Ils ne voyaient pas de raison de ne pas continuer d'abreuver leur bétail au moyen de fosses-réservoirs», ajoute-t-il. «Or plusieurs de ceux qui avaient opté pour l'aqueduc firent une découverte intéressante. Le taux de mortalité de leurs nourrissons chuta à zéro et leurs animaux se mirent à croître plus rapidement et en meilleur santé qu'auparavant, avec une réduction proportionnelle de leur facture de soins vétérinaires. Aujourd'hui, je ne crois pas qu'il y ait un seul éleveur qui ne s'approvisionne au réseau d'aqueduc.»

Mais le projet a eu des retombées économiques inespérées pour l'ensemble de la région.

«La région de Red River a connu une vague de concentration de ses exploitations agricoles», explique-t-il. «Avec pour résultat un nombre grandissant de propriétés vacantes.» «La plupart de ces propriétés sont maintenant habitées, reprises par des gens de la ville qui veulent une résidence de campagne. Ils achètent les bâtiments et un couple d'acres de terrain, puis ils rénovent ou reconstruisent la maison et décident d'habiter la région pour avoir une meilleure qualité de vie. Cela aurait été impensable s'ils avaient été obligés comme auparavant de transporter leur eau sur une distance de vingt-cinq milles à 40° sous zéro.»



Le faible coût et la durabilité des tuyaux de matière plastique et leur facilité d'installation ont beaucoup contribué à l'avènement des aqueducs agricoles.

Selon Schellenberg, les banques ne furent pas longues à s'apercevoir des avantages que représentait l'arrivée de l'aqueduc.

«Les premiers abonnés furent agréablement surpris, lorsqu'ils rendirent visite à leur banque, de constater que celle-ci était disposée à leur prêter plus d'argent qu'auparavant», sourit-il.

«L'aqueduc augmentait la valeur de leur exploitation. Et l'augmentait de beaucoup plus, en fait, que la valeur de la somme qu'ils avaient investie dans l'aménagement de l'aqueduc. Comme l'aqueduc augmentait la convertibilité et la valeur marchande de leur exploitation, celle-ci devenait un meilleur risque de crédit pour la banque.»

L'aqueduc régional de Red River a également aidé à diversifier l'économie des deux collectivités rurales qu'il dessert.

«La plupart des gouvernements des Prairies vantent les mérites des petites industries pour aider à freiner le dépeuplement des régions rurales», explique Schellenberg. «Je pense que c'est une bonne idée, et de nombreuses familles d'agriculteurs pensent la même chose, mais s'il faut se rendre en ville en camion chaque fois qu'on a besoin d'eau, on en arrive à se demander pourquoi se donner tant de mal pour rester à la campagne.»

«Les gens de la ville prennent l'eau comme une donnée. Ils ouvrent le robinet et voilà. Ils ne peuvent s'imaginer ce que cela signifie pour ceux de la campagne d'avoir le même type de service.»

Encarté dans: La Liberté, L'Eau Vive, Le Franco.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU DANS LES RÉGIONS RURALES

L'ARAP fournit un soutien financier et technique aux agriculteurs, aux éleveurs de bétail et aux petites collectivités rurales (population de moins de 300 personnes) dans toutes les régions des Prairies et dans la région de Peace River en Colombie-Britannique. Ce soutien sert à la planification et à la construction de puits d'approvisionnement en eau, de fosses-réservoirs, de barrages, de projets d'irrigation et de réseaux d'aqueduc.

- Les demandes d'aide technique ou financière doivent être soumises avant la phase développement.
- Les projets doivent répondre aux normes et spécifications de l'ARAP et des diverses autorités provinciales.
- Les projets nécessitant un permis provincial d'exploitation hydraulique ou tout autre permis de l'administration provinciale doivent être approuvés par les administrations en question avant d'être admissibles à l'aide financière de l'ARAP.

Pour avoir plus d'information sur le Programme de l'aménagement hydraulique rural, s'adresser au bureau de l'ARAP de votre région.

LES BUREAUX DE L'ARAP SONT SITUÉ À:

MANITOBA

Brandon	(204) 726-7584
Dauphin	(204) 638-6108
Morden	(204) 822-4078

SASKATCHEWAN

Gravelbourg	(204) 648-2214
Maple Creek	(306) 662-2637
Melfort	(306) 752-4442
Melville	(306) 728-5790
Moose Jaw	(306) 692-2308
North Battleford	(306) 445-6217
Rosetown	(306) 882-4272
Shaunavon	(306) 297-2812
Swift Current	(306) 773-7255
Watrous	(306) 946-3303
Weyburn	(306) 842-4624

ALBERTA

Hanna	(403) 854-4448
Lethbridge	(403) 327-4340
Medicine Hat	(403) 526-2429
Peace River	(403) 624-3386
Red Deer	(403) 346-9060
Vegreville	(403) 632-2919
Westlock	(403) 349-3963

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Dawson Creek	(604) 782-3116



Agriculture Canada

Administration du rétablissement agricole des Prairies

Prairie Farm Rehabilitation Administration

